



MUNICIPAL
Gazette
 MUNICIPALE
 DE—OF
Montreal

Première année No. 3
 First Year -

22 Février 1904
 February

Les abonnements sont reçus chez
 Le Trésorier de la Ville de Montréal,
 Hôtel de Ville

Les autres communications doivent
 être adressées au directeur de
 "LA GAZETTE MUNICIPALE"
 Hôtel de Ville

Forward subscriptions to
 The City Treasurer of Montreal
 City Hall

All other communications should be
 addressed to the managing-editor of
 "The Municipal Gazette"
 City Hall

TELEPHONE : MAIN 4240

Paraît le lundi matin
 Published every Monday
 morning
 Abonnements \$4 par an
 Subscriptions \$4 a year
 Payables d'avance
 Payable in advance

Organe officiel de la Corporation
 de la Ville de Montréal Official organ of the Corporation
 of the City of Montreal
 CANADA

L'Administration de la Ville de Montréal en 1902 et en 1903
The Administration of the City of Montreal during 1902 and 1903

RAPPORTS OFFICIELS DES CHEFS DE SERVICE
 DE LA CORPORATION, ANNEXES AU DISCOURS
 D'INAUGURATION DE SON HONNEUR LE
 MAIRE LAPORTE.

OFFICIAL REPORTS OF THE HEADS OF DEPART-
 MENTS, ANNEXED TO THE INAUGURAL AD-
 DRESS OF HIS WORSHIP, MAYOR H. LAPORTE.

CREDITS VOTÉS PAR LE CONSEIL EN 1903
SUR LE FONDS D'EMPRUNT ET SUR RECETTES
SPECIALES

APPROPRIATIONS VOTED BY COUNCIL IN 1903.
ON LOAN FUND AND ON SPECIAL RECEIPTS

COMMISSION DES FINANCES

Réparations au Château de Ramezay	\$ 2,000 00
Réparations à l'Hôtel de Ville.....	6,425 00
Nivellement du terrain du bain Saint Louis.....	200 00
Bibliothèque civique.....	2,310 00
Conduits souterrains.....	1,000 00
Réglements des réclamations re égoût de la rue Saint-Jacques.....	12,722 98
Contribution de la Ville à l'expropria- tion de la rue Notre-Dame-Est.....	12,650 10
Contribution de la Ville à l'expropria- tion de la rue DeMontigny.....	5,860 00
Contribution de la Ville à l'expropria- tion de la rue Saint-Laurent.....	30,135 67
Contribution de la Ville à l'expropria- tion des abords du pont Wellington.	9 403 20
	<hr/>
	\$82,106 95

FINANCE COMMITTEE

Improvements to Chateau Ramezay..	\$2,000 00
Improvements to City Hall.....	6,425 00
Earthwork for Bath St. Louis Ward..	20 00
Civic Library.....	2,310 00
Under ground Conduits.....	1,000 00
Judgments and amical settlement re- damages a7c St. James St. sewer....	12,722 98
Notre Dame St. East expropriation a7c City's share.....	12,050 10
DeMontigny Street expropriation a7c City's share.....	5,860 00
St. Lawrence Street expropriation a7c City's share.....	30,135 67
Approaches Wellington St. bridge a7c City's share.....	9,403 20
	<hr/>
	\$82,106 95

COMMISSION DE LA VOIRIE

Pour convertir en marché l'espace oc- cupé par le Château de Ramezay, rue LeRoyer.....	\$16,449 00
Tunnel de la rue Saint Denis.....	32,000 00
Tunnel de la rue Forsyth.....	14,000 00
Pont de la rue Sainte-Catherine-Est.	13,500 00
Egoût de la rue Saint-Jacques.....	27,500 00
Pavage des rues.....	240,138 75
Macadam et nivellement.....	1,400 00
Contribution de la Ville à la construc- tion des trottoirs permanents.....	102,871 78
Contribution de la Ville à la construc- tion des petits égoûts.....	7,890 00
Bouches d'égoûts.....	500 00
	<hr/>
	\$456,249 53

ROAD COMMITTEE

To convert into a market place the land occupied by Chateau Ramezay on Le Royer St.....	\$16,449 00
Tunnel in St Denis St., under C.P.R. track.....	32,000 00
Tunnel in Forsyth St., under C.P.R. track.....	14,000 00
Ste. Catherine St. Bridge over C.P.R. track.....	13,500 00
St. James St. Sewer.....	27,500 00
Paving of streets.....	240,138 75
Macadamizing and levelling streets..	1,400 00
Permanent sidewalks a7c City's share.	102,871 78
Small Sewer a7c City's share.....	7,890 00
Street Gullies.....	500 00
	<hr/>
	\$456,249 53

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE.

Nouveau poste dans le quartier Ouest.....	38,693 52
Nouveau poste (No 9) dans le quartier Saint-Anne.....	21,061 00
Nouveau poste (No 19) dans le quar- tier Sainte-Marie.....	26,708 00
Réparations au poste No 4.....	4,737 60
Réparations au poste No 12.....	8,215 00
Achat d'un emplacement pour un nouveau poste dans le quartier Saint-Denis.....	1,250 00
	<hr/>
	\$100,665 12

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

New Station in West Ward.....	\$38,693 52
New Station No. 9, St. Ann Ward...	21,061 00
New Station No. 19 in St. Mary Ward	26,708 00
Improvements to Station No. 4.....	4,737 60
Improvements to Station No. 12....	8,215 00
Land for New Station in St. Denis Ward.....	1,250 00
	<hr/>
	\$100,665 12

ETAT FINANCIER DE LA VILLE AU 31 DECEMBRE 1903

VOIES ET MOYENS

<i>Pouvoir d'emprunt</i>	
62 Vict., ch. 58, sec. 343.	\$27 000,000 00
<i>Pouvoir d'emprunt additionnel,</i>	
62 Vict., chap. 58, sec. 344.	
Pour l'exercice 1899.....	\$ 222,000 00
" 1900.....	300,000 00
" 1902.....	238,000 00
" 1903.....	300,000 00
	<hr/>
	\$1,060,000 00
Total.....	\$28,060,000 00

Dette consolidée

Montant des obligations consolidées restant dûes.....	\$26,493,066 99
Dû sur pouvoir d'emprunt additionnel.....	883,400 00
	<hr/>
	27,376,466 92
Balance.....	\$ 683,533 01

A AJOUTER :—

Fonds en caisse et en banque..	\$ 159,861 45
Surplus disponible sur taxes spéciales, d'après état annexé.	347,975 00
Débitures de Sainte-Cunégonde, de Saint-Henri et de Westmount attendant réalisation.....	99,500 00
	<hr/>
	607,336 45
	\$ 1,290,869 46

Dette flottante

Comptes ouverts au grand livre.	\$ 387,809 38
Débitures temporaires Nos. 1158-9, émises pour rachat de bons échus.....	260,000 00
Avances par la Banque de Montréal.....	168,504 46
Balance non dépensée du revenu de 1903, disponible pour le répartition de 1904.....	147,014 64
	<hr/>
	963,328 48
Balance.....	\$ 327,540 98

ENGAGEMENTS

BALANCE NON DÉPENSÉE DES CREDITS.

** Commission des Finances.*

Divers.....	\$32,796 92
Contribution de la Ville aux expropriations en voie d'exécution.....	40,424 56
Amélioration au port.....	21,650 90
	<hr/>
	\$94,872 38

Commission de la Voirie.

Divers.....	38,604 24
Pavage.....	6,129 65
Macadam.....	9 92
Trottoirs permanents, — quote part approximative de la Ville sur balance non dépensée des crédits.....	36,000 00
Petits égouts—quote part approximative de la Ville sur balance non dépensée des crédits.....	5,000 00
	<hr/>
	\$85,743 81

<i>Commission des Incendies et de l'Eclairage</i>	44,294 27
<i>Commission des l'Aqueduc</i>	18 545 73
<i>Commission des Marchés</i>	4,396 76
<i>Commission de l'Incineration</i>	1,780 36
<i>Commission de l'Hygiène</i>	160 75
<i>Commission des Parcs et Traverses</i> ..	351 84
Matériel (stock) à la Voirie.....	\$15,487 98
" " à l'Aqueduc.....	1,950 82
	<hr/>
	\$15,438 80

STATEMENT SHOWING THE FINANCIAL SITUATION OF THE CITY ON 31st DEC. 1903

WAYS AND MEANS.

<i>Borrowing Power.</i>	
62 Vic. Chap. 58, Sec. 343.	\$27,000,000 00
<i>Additional borrowing power.</i>	
62 Vict., Chap. 58, Sec. 344.	
For year 1899.....	222,000 00
" " 19 0.....	300,000 00
" " 1902.....	238,000 00
" " 1903.....	300,000 00
	<hr/>
	1,060,000 00
Total.....	\$28,060,000 00

Funded Debt.

Outstanding on consolidation..	\$26,493,066 99
Outstanding on additional borrowing power.....	883,400 00
	<hr/>
	\$27,376,466 92
Balance.....	\$ 683,533 01

ADD Following special Assets :

Cash on hand and in bank....	\$ 159,861 45
Surplus available on amount due for special assessment as per statement.....	347,975 00
Ste. Cunegonde, St. Henry, Westmount's bonds on hand awaiting sale of same.....	99,500 00
	<hr/>
	607,336 45
	\$ 1,290,869 46

Floating Debt.

Open ledger accounts.....	\$ 387,809 38
Temporary Bonds Nos. 1158-9 for redemption of debt.....	260,000 00
Bank of Montreal advances...	168,504 46
Unexpended balance of revenue for 1903 available for appropriation in 1904.....	147,014 64
	<hr/>
	963,328 48
Balance.....	\$ 327,540 98

ENGAGEMENTS

UNEXPENDED BALANCE OF APPROPRIATIONS

Finance Committee

Miscellaneous.....	\$32,796 92
Pending and incomplete expropriations estimated city's share on them	40,424 56
Harbour improvements.....	21,650 90
	<hr/>
	\$94,872 38

ROAD COMMITTEE

Miscellaneous.....	\$38,604 24
Paving.....	6,129 65
Macadamizing.....	9 92
Permanent sidewalks estimated city's share on unexpended balance of appropriations.....	36,000 00
Small eswers—estimated city's share on unexpended balance of appropriations.....	5,000 00
	<hr/>
	85,743 81

<i>Fire and Light Committee</i>	44,294 27
<i>Water Committee</i>	18,545 73
<i>Market Committee</i>	4,396 76
<i>Incineration Committee</i>	1,780 36
<i>Hygiene and Statistics Committee</i> ...	160 75
<i>Parks and Ferries Committee</i>	351 84
<i>Stock at Road Department</i>	\$13,487 98
<i>Stock at Water Department</i>	1,950 82
	<hr/>
	15,438 80

Balance disponible non votée.

Sur emprunt autorisé de \$300,000 pour 1903	702 65	
Sur montant provenant de Sainte-Cunégonde, Westmount et Saint-Henri	2,388 02	
Sur argent provenant de la vente des propriétés publiques	6,319 23	
Sur argent provenant des propriétaires du Square Dominion	2,000 00	
Sur argent provenant de l'Union des Abattoirs	4,885 43	16,295 33
		<hr/>
Ecart possible dans état estimatif...	45,660 95	
		\$327,540 98

Balance available for Appropriations

On authorized loan of \$300,000 for 1903	702 65	
On amount from Ste. Cunegonde, Westmount and St. Henry	2,388 02	
On cash received from sale of properties	6,319 23	
On cash received from proprietors on Dominion Square	2,000 00	
On cash received from Union Abattoir Co	4,885 43	16,295 33
		<hr/>
Possible difference on estimated amounts	45,660 95	
		\$327,540 98

ÉTAT DE L'ACTIF SPÉCIAL ET DES EMPRUNTS TEMPORAIRES.

AU 31 DÉCEMBRE 1903.
82 Vict. Ch. 58, Sec. 355.

ACTIF.

Taxes spéciales,

Montant dû par les propriétaires.	\$463,032 56	
Moins : montant considéré comme non recouvrable	41,000 00	422,032 56
Dépenses faites pour améliorations aux rues pour lesquelles les rôles n'ont pas encore été reçus	93,352 49	
Montant payable de ce chef par les propriétaires, estimé à	52,442 44	
Dépenses faites pour les petits égouts pour lesquels les rôles n'ont pas encore été reçus	110,160 48	
Montant payable de ce chef par les propriétaires, estimé à	92,500 00	
Dépenses faites pour les trottoirs pour lesquels les rôles n'ont pas encore été reçus	139,586 86	
Montant payable de ce chef par les propriétaires, estimé à	66,000 00	
		632,975 00

PASSIF.

Débitures temporaires.

No 1151	50,000 00	
" 1152	50,000 00	
" 1153	50,000 00	
" 1154	60,000 00	
" 1155	25,000 00	
" 1156	25,000 00	
" 1157	25,000 00	285,000 00
		<hr/>
		\$347,975 00

OLIVIER DUFRESNE,
Contrôleur.

STATEMENT OF SPECIAL ASSETS AND OUTSTANDING TEMPORARY LOANS

ON 31ST DECEMBER 1903.
62 Vict. Chap. 58, sec. 355.

ASSETS.

Special Assessments.

Amount due by proprietors	\$463,032 56	
Less portion thereof considered uncollectible	41,000 00	\$422,032 56
Expenditure made for street improvements for which rolls are not yet received	93,352 49	
Portion thereof reimbursable by proprietors, estimated at	52,442 44	52,442 44
Expenditure made for small sewers for which rolls are not yet received	110,160 48	
Portion thereof reimbursable by proprietors, estimated at	92,500 00	92,500 00
Expenditure made for permanent sidewalks for which rolls are not yet received	139,586 86	
Portion thereof reimbursable by proprietors estimated at	66,000 00	66,000 00
		<hr/>
		\$632,975 00

LIABILITIES.

Temporary Bonds.

No. 1151	50,000 00	
" 1152	50,000 00	
" 1153	50,000 00	
" 1154	60,000 00	
" 1155	25,000 00	
" 1156	25,000 00	
" 1157	25,000 00	285,000 00
		<hr/>
		\$347,975 00

OLIVIER DUFRESNE,
Comptroller.

DEPARTEMENT EN LOI

Tableau résumant tous les travaux du Département en Loi pendant l'année 1903.

Actions et procédés institués au nom de la Cité	11
Actions et procédés institués contre la Cité	154
Actions et procédés devant la Cour d'Appel	12
Actions et procédés devant la Cour Suprême	5
Actions et procédés devant le Conseil Privé	1
Actions et procédés devant la Cour du Recorder	7
Jugements rendus	148
Opinions par écrit exigeant recherches et étude spéciale	116
Opinions verbales	1250
Actes notariés examinés et approuvés	163
Règlements examinés et approuvés	13
Réclamations mises à l'étude avec les Experts et rapport final devant le Sous-Comité	371

LAW DEPARTMENT.

Summary of the work done in the Law Department during the year 1903.

Actions and proceedings instituted on behalf of the City	11
Actions and proceedings instituted against the City	154
Actions and proceedings before the Court of Appeal	12
Actions and proceedings before the Supreme Court	5
Actions and proceedings before the Privy Council	1
Actions and proceedings before the Recorder's Court	7
Judgments rendered	148
Written opinions requiring researches and special study	116
Verbal opinions	1250
Notarial deeds examined and approved	163
By-Laws examined and approved	13
Claims considered with the Experts and final reports submitted to the Sub-Committee	371

En sus du travail régulier du Bureau des Estimateurs, les membres de ce Bureau sont maintenant responsables de la confection des listes des électeurs provinciaux et, en vertu de la nouvelle charte, deux d'entre eux doivent agir comme commissaires dans toutes les expropriations civiques.

J.-H. FERNS,
Président.

LA VOIRIE

Dans le cours de l'année qui vient d'expirer, les améliorations des rues suivantes ont été effectuées par le département de la Voirie :

Pavages permanents.—Les travaux exécutés de ce chef comprennent des réparations et la construction de nouveaux pavages dans les différentes parties de la Ville, les dépenses faites à cet égard s'étant élevées jusqu'ici à \$343,092.47.

La superficie pavée couvre 151,510.4 verges carrées ou 3.12 milles. La longueur totale de rues pavées dans la Ville est maintenant de 32 milles.

Depuis que la Ville a acquis un outillage à asphalte (qui a coûté \$16,055.14), 20,000 verges carrées d'asphalte ont été posées. Il en a coûté à la Ville à peu près \$1.20 la verge carrée, et cela a eu pour effet de réduire le prix des entrepreneurs d'au moins 50 pour cent pour ce même genre de travaux.

Trottoirs permanents.—Il a été construit 66,000 verges carrées ou à peu près 11 milles de trottoirs permanents, — les dépenses, de ce chef, s'étant élevées à environ \$153,000. Cela excède de beaucoup tout ce qui s'est fait les années précédentes. Ces trottoirs ont été pour la plupart construits en dalles de pierre.

La Ville a aussi acheté pour la carrière d'Outremont deux nouveaux concasseurs qui ont donné d'excellents résultats.

Les autres travaux exécutés dans le cours de l'année ont été comme suit :

Reconstruction du pont de la rue Sainte-Catherine qui fut détruit par le feu le 29 mai 1903... ..	\$15,155 51
Place de marché sur la rue Le Royer, où environ 150 voitures peuvent se placer... ..	23,580 14
Tunnel de la rue Forsyth, nécessaire pour permettre à la Cie du chemin de fer Terminal de pénétrer dans la ville, — \$21,000 — dont les 2-3 ont été payés par la Ville, soit... ..	14,000 00
Le tunnel de la rue Saint-Denis sera achevé cette année, et a coûté jusqu'ici... ..	30,000 00
Des égouts ont été construits dans les différents quartiers et le coût en a été de... ..	76,822 00
Les dépenses totales du département de la Voirie, l'année dernière, se sont chiffrées par \$1,358,162.04.	

JOHN-R. BARLOW,
Inspecteur de la Ville

LA COUR DU RECORDER

Les opérations de la Cour du Recorder, pour la dernière année, accusent une forte augmentation; on signale environ deux mille causes de plus qu'en 1902.

Cette augmentation ne serait peut-être pas de bon augure, si elle avait porté uniquement sur les causes de nature criminelle et si on ne devait tenir compte du fait que l'accroissement de la population et des affaires de la Ville suit une progression ascendante qui ne se ralentit pas.

Heureusement, ce sont surtout les causes de règlements et les causes civiles qui ont augmenté en nombre, et c'est l'indice que cette Cour rend de plus en plus à la Ville et aux citoyens les services pour lesquels elle a été en grande partie créée.

Durant la dernière année, il a été rendu par Leurs Honneurs les Recorders plusieurs jugements d'une importance toute spéciale pour le maintien du bon ordre dans notre Ville et pour la mise à exécution de règlements municipaux intéressant particulièrement les contribuables. Signalons, entre autres, ceux qui ont mis fin au commerce non licencié de certains grands marchands ambulants, qui ont défini la situation des notaires vis-à-vis des agents d'immeubles, qui ont réglé comment les maisons en construction doivent être évaluées, qui ont définitivement donné à la Ville le droit de refuser toute licence, qui ont imposé une taxe aux voitures transportant les malles, qui ont fait disparaître les commerçants du marché Bonsecours, qui ont enfin fait cesser certaines représentations immorales dans nos théâtres et mis effectivement fin aux prédications des rues.

Ajoutons qu'il se greffe, presque constamment, sur le travail de cette Cour quelque besogne nouvelle, et que, cette an-

In addition to the regular work of the Board of Assessors it is now responsible for the making of the Provincial Voters' lists, and in conformity with the new Charter, two of its members now act as commissioners on all civic appropriations.

J.-H. FERNS,
President.

ROAD DEPARTMENT

During the year just closed, the following street improvements were made by the Road Department :

Permanent Paving.—The work done comprises the re-surfacing, repairing and laying of new pavements in various parts of the City, the cost of which is to date, \$343,092.47. The area paved is 151,510.4 square yards or 3.12 milles. The total length of the paved streets in the City is now 32 miles.

Since the City has acquired an Asphalt plant at the cost of \$16,055.14, 20,000 square yards of asphalt were laid. The cost to the City per square yard was about \$1.20, and this had the effect of reducing the contractors' price for the same class of work by at least 50 p. c.

Permanent Sidewalks.—66,000 square yards or about 11 miles of permanent sidewalks were constructed at an approximate cost of \$153,000. The number of square yards laid far exceeds that of any previous year. These sidewalks were chiefly made of flagstone.

The City has also acquired two new Crushers for the Outremont Quarry which have given excellent results.

The other works completed during the season are :—

Rebuilding of the St. Catherine St. bridge which was destroyed by fire on May 29th, 1903, at a cost of.....	\$15,155 51
Market place on LeRoyer St. to accommodate about 150 waggons and cost.....	23,580 14
Forsyth St. Tunnel, necessary for the entrance into the City of the Montreal Terminal Railway, cost \$21,000, 2/3 of which was paid by the City.....	14,000 00
The St. Denis St. subway will be completed during the coming season and cost to date.....	30,000 00
Sewers were constructed in various wards and cost.....	76,822 00
The total expenditure of the Road Department during the past year was.....	1,358,162 04

JOHN R. BARLOW,
City Surveyor.

RECORDER'S COURT

The operations of the Recorder's Court, for the past year, show a large increase; there were about 2,000 cases more than in 1902.

This increase would perhaps not be a subject for congratulation if it was solely in the number of criminal cases and if the fact that the population and the affairs of the City are steadily increasing was not taken into account.

Fortunately, the cases which show an increase are largely those relating to by-laws and civil matters, and this proves that the Court renders, more and more, to the City and the citizens the services for which it has been especially established.

During the past year, Their Honors the Recorders have rendered several judgments of a special importance for the maintenance of good order in the City and for the enforcement of by-laws in which the rate-payers were particularly interested. We may mention, among others those which have put a stop to the unlicensed trade of pedlers, which have defined the position of the notaries in relation to real estate agents, which have determined the manner in which houses under construction must be assessed, which have definitely given the City the right to refuse any license, which removed traders from Bonsecours Market and which have put an end to certain immoral representations in our theatres and suppressed street preaching.

We may add that additional work is being constantly added to the functions of the Court, and that, this year, the City has

née, la Ville y a installé un bureau de charité dans le but de venir en aide aux malheureux sans asile et aux sociétés de bienfaisance qui ont consenti à les recueillir.

L.-A. LEFEBVRE,
Greffier.

established therein a charity department for the purpose of assisting the poor and destitute people and the benevolent societies who consent to relieve them.

L. A. LEFEBVRE,
Clerk.

LA POLICE

Le cadre des officiers a été complété par la nomination d'un sous-chef, d'un inspecteur, d'un quartier-maitre, de douze détectives et trente nouveaux constables: soit une augmentation de 45 officiers, détectives et constables. Voici un état comparatif de 1901 et 1904:

1901	1904
1 chef	1 chef
1 chef-détective.	1 sous-chef
2 inspecteurs	1 chef-détective
1 sous-chef-détective	1 sous-chef détective
15 capitaines	3 inspecteurs
32 lieutenants	1 quartier-maitre
8 détectives	15 capitaines
335 constables.	32 lieutenants
	20 détectives
395	365 constables
	440

Augmentation de 45 avec appropriations pour dix nouveaux constables au 1er mai prochain.

De plus il a été organisé une escouade de police montée de six constables qui rend des services incalculables aux citoyens des quartiers éloignés.

Je vous ferai remarquer que le nombre des officiers, quoique strictement nécessaire pour le moment à cause du grand nombre de postes de police, serait suffisant pour commander une force de Police de 1000 hommes.

D. LEGAULT,
Chef de Police.

LES INCENDIES

Travaux faits et nouveaux matériel d'incendie dont a été pourvu ce département dans le cours des années 1902-03.

2 Pompes à incendie.....	\$13,450
6 Echelles Seagrave extensibles.....	1,000
532 pieds d'échelles simples.....	520
9 Voitures à boyaux.....	5,850
13 Traîneaux à boyaux.....	2,925
2000 pieds de boyaux.....	15,000
150 Bâches.....	1,125
Nouveau Poste rue Fullum.....	25,340
Nouveau Poste Place d'Youville.....	40,061
Nouveau Poste Richemond et Richardson ..	21,061
Améliorations au Poste No 12.....	10,215
Améliorations aux Postes Nos 3, 4, 6, 8, 10.	15,7000
2 Accessoires pour échelles, servant de Tour-déluge.....	520
1 Voiture à charbon.....	85
18 Extincteurs portatifs.....	324
4 Fillets de sauvetage.....	116
3 Appareils déluge.....	225
35 Avertisseurs sans clefs.....	2,275

Z. BENOIT,
Chef de la Brigade.

SERVICE DES ALARMES D'INCENDIE.

Les améliorations suivantes ont été faites dans le cours des deux dernières années :

53 nouveaux avertisseurs.....	\$5,450 00
55 milles de nouveaux fils.....	2,770 00
Changements et réparations aux lignes.....	2,500 00
Nouveaux timbres, instruments.....	1,075 00
Loyer poteaux de télégraphe.....	937 91
Nouvelles batteries et fournitures.....	500 00

Coût de l'administration :

1902.....	\$17,321 00
1903.....	20,844 00

JAMES FERNS,
Surintendant.

POLICE DEPARTMENT.

The following additions were made to the Police Staff: 1 sub-chief, 1 inspector, 1 quarter-master, 12 detectives and 3 new constables, being an increase of 45 officers, detectives and constables.

The following table shows the standing of the Force in 1904 as compared with 1901 :

1901	1904
1 chef	1 chef
1 chef-detective	1 sub-chief
2 inspectors	1 chef-detective
1 sub-chief detective	1 sub-chief detective
15 captains	3 Inspectors
32 lieutenants	1 quarter-master
8 detectives	15 captains
335 constables	32 lieutenants
395	20 detectives
	365 constables
	440

Being an increase of 45, with an appropriation for 10 new constables on the 1st May next.

Moreover, a squad of 6 mounted constables has been organized, which renders invaluable service to the citizens in outlying parts of the city.

I may point out that the number of officers although strictly required at the present time on account of the large number of police stations, would be sufficient to command a police force of 1000 men

D. LEGAULT,
Chief of Police.

FIRE DEPARTMENT

Works executed and new fire apparatus provided in this department during the years 1902-03:

2 fire engines.....	\$13,450
6 extension seagrave ladders.....	1,000
532 ft. single ladders.....	520
9 hose waggons.....	5,850
13 hose sleighs.....	2,925
20,000 ft. hose.....	15,000
150 salvage covers.....	1,125
New station, Fullum St.....	25,340
" " Place d'Youville.....	40,061
" " Richmond and Richardson Sts..	21,061
Improvements to Station No. 12.....	10,215
" " Stations Nos. 3, 4, 6, 8, and 10.	15,000
2 water tower ladder attachments.....	520
1 coal waggon.....	85
18 hand extinguishers.....	324
4 jumping nets.....	116
3 deluge sets.....	225
35 keyless alarm boxes.....	2,275

Z. BENOIT,
Chief Engineer.

FIRE ALARM DEPARTMENT

During the past two years the following improvements have been made :

53 New fire alarm boxes.....	\$3,450 00
55 miles of new wire put up.....	2,770 00
Changes and repairs to lines.....	2,500 00
New gongs, instruments, etc.....	1,075 00
Rental of telegraph poles.....	937 91
New batteries and supplies.....	500 00

Total.....\$11,237 91

Cost of administration 1902, \$17,371.00; 1903, \$20,844 00.

JAMES FERNS,
Superintendent.

L'ECLAIRAGE

Le nombre de lampes de chaque sorte en service le 31 décembre dernier, était comme suit :

Arcs, 1315; Inc., 65; bougies, 94; Inc., 32; bougies, 272; et lampes à gaz 524, faisant un total de 2205 lampes pour éclairer 195 milles de rues et voies publiques. Nous avons un crédit additionnel pour 100 lampes à arc ou l'équivalent en lampes incandescentes pour cette année.

Le nouveau contrat pour l'éclairage électrique des rues est un force depuis le 1er janvier 1904, et est pour une période de cinq années.

Le prix pour chaque lampe à arc par année, est de \$60. Il était de \$116.80 d'après l'ancien contrat : lampes incandescentes de 65 bougies, \$30 au lieu de \$38.93 1/3 et les lampes incandescentes de 32 bougies, \$15 au lieu de \$19.46 2/3 d'après l'ancien contrat.

Le contrat pour l'éclairage au gaz qui est pour une période de dix années, terminera le 1er mai 1905. Le prix chargé à la Ville pour l'éclairage de ses rues, ruelles et places publiques, est de \$17, par année par lampe.

La Compagnie est aussi tenue de fournir le gaz aux citoyens à un prix n'excédant pas \$1.20 par mille pieds pour l'éclairage et \$1.00 par mille pieds pour le chauffage, etc.; cependant, enfin de faciliter l'usage du gaz à la classe pauvre, la Compagnie s'est engagée à fournir le gaz pour l'usage de la cuisine, avec le privilège de deux connections pour être utilisé pour l'éclairage, à raison de \$1.05 du mille pieds, à tout contribuable de la Ville payant un loyer n'excédant pas le montant de \$150.00 par année.

ARTHUR PARENT,
Surintendant.

L'INSPECTION DES EDIFICES

Ce département important, dont le revenu annuel ne dépassait pas \$300 et dont les dépenses annuelles étaient de \$2,500 il y a trois ans, a été complètement transformé et organisé. Un nouveau règlement très complet a été adopté par le Conseil. Un inspecteur a été nommé pour prendre charge de ce département; il est assisté d'un sous-inspecteur et d'un commis. Le revenu actuel est d'environ \$8,000, et les dépenses (salaires et contingents) sont d'environ \$4,000 par année. Je constate que l'année dernière, il a été émis 1,010 permis de construction représentant une valeur de plus de quatre millions de dollars, contre 826 en 1902, représentant une valeur de \$3,000,000. En outre de l'émission les permis de construction et de l'inspection des bâtiments en voie d'édification, ce département fait l'évaluation des nouvelles constructions, émet les licences pour les cours à bois et les entrepôts de matières explosives ou spontanément combustibles, voit à l'installation des chaudières à vapeur, s'occupe de toutes les plaintes concernant la sécurité du public dans les bâtiments privés comme dans les édifices publics, fait la perception de la taxe de l'eau pour fins de construction, et souvent rend des services à d'autres commissions du Conseil quand il s'agit d'affaires importantes concernant la construction.

Je crois qu'il serait nécessaire d'adjoindre à ce département des inspecteurs de fils électriques et d'ascenseurs, afin d'éviter les incendies et les accidents.

ALCIDE CHAUSSÉ,
Inspecteur.

L'INSPECTION DES CHAUDIERES.

J'attire respectueusement l'attention du Conseil sur la loi adoptée à Québec, le 25 avril 1903, en aménagement à la Charte, (3 Edouard VII, Chapitre 62, Section 100). Il serait très opportun que cette loi fût mise à exécution, soit en amendant le règlement actuel, ou en le complétant.

L'importance de cette loi a été clairement démontrée lorsque les amendements à la Charte ont été préparés. Son principal effet sera d'exiger que les moteurs actionnés par la vapeur, ou de toute autre manière, soient inspectés et approuvés par les inspecteurs des chaudières, de même que les forces motrices employés pour les élévateurs dans les divers établissements. Il est d'autant plus nécessaire que ces forces soient contrôlées que beaucoup d'établissements possèdent différentes sortes de pouvoirs moteurs en dehors de la vapeur, et que tous ces pouvoirs sont autant de sources de danger.

E.-O. CHAMPAGNE,
Inspecteur en chef des Chaudières.

LIGHT DEPARTMENT

The number of lights of each kind in service on the 31st December last, was as follows :—

Arc, 1315—Inc., 65 C. P., 94—Inc., 32 C. P., 272—gas lamps, 524, forming a total of 2,205 lamps to light 195 miles of streets and thoroughfares. We have an appropriation for 100 additional arc lights, or the equivalent in incandescent lights, for this year.

The new contract for the electric lighting of the streets is in force since the 1st January, 1904, and covers a period of 5 years.

The price per arc light, per annum, is \$60. The price was \$116 under the old contract. Inc. Lights, 65 C. P., \$30 instead of \$38.93 1/3, and Inc. Lights, 32 C. P., \$15 instead of \$19.46 2/3, as provided in the previous contract.

The gas lighting contract which is for a period of (10) years, will expire the 1st of May, 1905. The price charge to the city for the lighting of its streets, lanes and public places, is \$17.00 per year per lamp.

The Company is also bound to furnish its gas to the public at a price which shall not exceed \$1.20 per each 1,000 cubic feet for lighting, and of \$1.00 per each cubic foot for cooking, heating, etc., nevertheless in order to facilitate the use of gas to the poorer class of people, the Company has bound herself to furnish gas for cooking purposes, with the privilege of (2) gas meters, for lighting purposes, at \$1.05 per each cubic foot, to all the taxpayers of the City, paying a rent not exceeding \$150 a year.

ARTHUR PARENT,
Superintendent.

BUILDING INSPECTION DEPARTMENT

This important department, the annual revenue of which did not exceed \$300 and the expenditure of which was \$2,500, annually, three years ago, has been entirely transformed and re-organized. A new by-law, which is very complete, has been adopted by the Council. An inspector has been appointed to take charge of this department; he is assisted by an asst-inspector and a clerk. The revenue is now about \$8,000, and the expenditure (salaries and contingencies) are about \$4,000, per annum. I find that, last year, 1010 building permits were issued, representing a value of over \$4,000,000, as against 826, in 1902, representing a value of \$3,000,000. Besides the issue of permits for building purposes and the inspection of buildings under construction, this department makes the valuation of new buildings, issues licences for wood yards and warehouses in which dangerous substances are stored, supervises the installation of steam boilers, attends to all complaints concerning the security of the public in private as well as public buildings, collects the water rates for building purposes, and often renders services to other Committees of the Council in all important matters connected with building operations.

I think it would be necessary to appoint, in connection with this department, inspectors of electric wires and elevators, in order to prevent fires and accidents.

ALCIDE CHAUSSÉ,
Inspector.

BOILER INSPECTOR'S DEPARTMENT.

I would respectfully call the attention of the Fire and Light Committee to the legislation passed on April 25th, 1903, in amendment of the City Charter as detailed in 3 Edward VII, Chapter 62, Section 100.

It is now time that this legislation should be acted upon, amending or adding to the existing by-law. The importance of this action to make the change effective was fully set forth when the amendments to the Charter were under preparation. The principal effect will be to insure that not only motive power from steam, but from any other source will require to be inspected and approved by the Boiler Inspection Department as well as that used for elevators in buildings. It is the more needful that this should be cared for by the Boiler Inspection Department as many establishments have many sources of motive power besides steam, and all equally dangerous.

E. O. CHAMPAGNE,
Chief City Boiler Inspector.

L'AQUEDUC.

WATER WORKS

Exercice 1902.—Il a été posé des portions de conduites principales de 10" de diamètre et au-dessous, dans diverses rues de la Ville au montant de.....\$5,000.00

Des tuyaux de services particuliers nouveaux ont été posés au montant de.....\$14,000.00
15 nouvelles bornes-fontaines ont été posées, au montant de.....\$1,500.00

Pour améliorer la protection contre les incendies dans les quartiers Centre et Ouest, en raccordant le circuit des grosses conduites principales entre les rues Saint-Jacques, saint-Sulpice, des Commissaires et McGill, il a été posé une conduite de 24" de diamètre sur ladite rue des Commissaires et la place d'Youville, de la rue Saint-Sulpice à la rue McGill; pour compléter cette amélioration il a été également posé des conduites de 12" de diamètre dans les rues Saint-Nicolas, Saint-Pierre et Saint-François-Xavier. Ces travaux ont coûté.....\$15,000.00

Pour utiliser la conduite de 12" qui avait été posée par sections ultérieurement dans la rue Lagauchetière mais n'avait jamais été raccordée, il a été posé les portions de conduite nécessaires et ladite conduite est aujourd'hui en usage pour les besoins domestiques et la protection contre les incendies, entre les rues Saint-Laurent et Maisonneuve. Ce travail a coûté.....\$4,000.

Un barrage a été construit à la jonction de l'ancien et du nouvel aqueduc afin d'empêcher toute possibilité aux eaux stagnantes de l'ancien aqueduc de polluer les eaux du nouveau. Ce travail a aussi empêché une légère déperdition du volume d'eau de l'aqueduc qui se produisait à l'entrée de l'ancien aqueduc, lesquelles portes n'étaient pas étanches. Ce travail a coûté.....\$1,000.

Outre ces divers travaux neufs, l'entretien du système d'aqueduc a occasionné une dépense de.....\$136,600.

Exercice 1903. Il a été posé, dans diverses rues, des portions de conduites principales au montant de.....\$6,600.

Dans le quartier Hochelaga, plusieurs rues nouvellement ouvertes ont été pourvues de conduites principales de 8" de diamètre, au moyen d'une dépense de.....\$23,000.

Le tuyau d'aspiration de 12" de diamètre de la station du haut niveau, sur le chemin Carlton, qui était insuffisant pour les besoins de cette station, a été changé pour un tuyau de 20" de diamètre qui a été raccordé par 2 branches dans le tunnel du réservoir aux deux tuyaux d'ascension de 24" du bas niveau. Ce travail a coûté.....\$2,000.

Rue des Commissaires, entre la Place Jacques-Cartier et la rue Saint-Sulpice, pour éviter, dans l'avenir, des travaux plus coûteux, il a été posé une conduite principale de 8" de diamètre avant que le nouveau pavage fut établi dans cette rue. Coût de ce travail.....\$1,800

Pour protéger contre l'incendie les abattoirs de l'Est et les grands ateliers du chemin de fer du Canadien Pacifique, situés sur le coteau du quartier Hochelaga, nous achevons actuellement la pose d'une conduite principale de 16" et 12" alimentée par le service du haut niveau, et s'étendant depuis le Parc LaFontaine-Ouest par les rues Rachel, Frontenac et Nolan jusqu'auxdits ateliers.

Il a été posé également sur la rue Davidson, entre la rue Ontario et les susdits ateliers, une conduite de 12" alimentée par le bas niveau pour les besoins domestiques et industriels des susdits ateliers.

Ces travaux ont coûté jusqu'à ce jour la somme de \$19,000

Pour suppléer à la pompe du haut niveau, que ses longs services ont mis presque hors d'usage, et assurer ainsi la protection contre l'incendie et l'approvisionnement domestique de la haute ville, il a été installé dans un nouveau bâtiment construit à ladite station du haut niveau, une pompe à moteur électrique d'une capacité de 5 millions de gallons au coût de.....\$47,000

20 bornes-fontaines nouvelles ont été installées à différentes places au coût de.....\$1,800.00

Des nouveaux tuyaux de services particuliers ont été posés au coût de.....\$18,000.00

En outre des travaux neufs ci-dessus mentionnés, il a été dépensé, pour l'entretien du système d'aqueduc, la somme de.....\$165,000.00

AMÉLIORATIONS SUGGÉRÉES POUR PARFAIRE LE SYSTÈME D'AQUEDUC A MONTRÉAL.

Pour répondre aux besoins croissants de la Ville de Montréal, dans un avenir rapproché, et pour assurer les garanties hygiéniques aussi bien que la protection contre les incendies, les améliorations suivantes seront nécessaires :

1o Installation d'une nouvelle pompe et de nouvelles chaudières à vapeur à la station du bas niveau.

1902. Portions of main pipes of 10" in diameter, and under, have been laid in the principal streets of the city amounting to.....\$5,000.00

There have been laid supply main pipes to the amount of.....\$14,000.00
15 new hydrants have been laid, amounting to.....\$1,500.00

For the purpose of improving safety against fire in the Centre and West Wards, by connecting the large main circuits between St James, St. Sulpice, Commissioners and McGill Streets, a pipe of 24" in diameter was laid in said Commissioner Street and Place d'Youville, from St. Sulpice Street to McGill Street; to finish this improvement there were likewise laid pipes of 12" in diameter in St. Nicholas, St. Peter and St. François-Xavier Streets and this work has cost the city.....\$15,000.00

For the purpose of bringing into use the 12" pipe in Lagauchetière street, required portions of pipes have been laid which now permits the use of that pipe for domestic purposes and protection against fire between St. Lawrence and Maisonneuve streets; this work has cost.....\$4,000.00

In order to obviate any possibility of the stagnant waters of the old waterworks to polluting those of the new, a dam has been constructed at their junction. This has prevented a slight waste of water which previously occurred through the flood doors (which were not water-tight) at the entrance of the old waterworks, the expense of which was.....\$1,500.00

Besides these various late improvements, the maintenance of the waterworks system has cost.....\$136,600.00

1903. There were, in several streets, laid main pipes amounting to.....\$6,600.00

In Hochelaga ward, several new streets have been opened and provided with main pipes of 8" in. diameter, the whole costing.....\$23,000.00

The high level station intake pipe of 12" diameter on Carlton road which was inadequate to meet the wants of that station, has been changed for a 20" diameter pipe, having been connected to the tunnel reservoir by two branches with the suction pipes of the 24" low level; this has cost.....\$2,000.00

In order to avoid more costly work in the future, Commissioners street between Jacques-Cartier place and St. Sulpice street has been provided with a 8" diameter main pipe previous to the paving of that street which has cost.....\$1,800.00

For the purpose of protecting the Eastern Abattoirs and the immense Canadian Pacific shops located on the Hochelaga Hill ward against fire, we are now laying a 16" and 12" diameter main pipe, fed by the high level system and extending from Lafontaine Park West through Rachel, Frontenac and Nolan streets up to said shops.

For domestic and industrial purposes of the aboves shops there was also laid a 12" diameter pipe, fed by the low level system, on Davidson street between Ontario street and said shops.

Up to date, this work has cost.....\$19,000.

To help the high level pump whose usefulness is almost gone on account of its long service, and to insure protection against fire and the domestic supply of the upper portion of the city, an electric motor pump of a 5 million gallon capacity has been installed in a new building constructed on the said high level station, which has cost.....\$47,000.00

Twenty new hydrants have been installed in various places at a cost of.....\$1,800.00.

New supply main pipes have been laid which cost \$18,000.

Besides the above mentioned new work, the waterworks system maintenance has cost the City.....\$165,000.00.

Such is, Mr. Mayor, the work which, under my care and the control of the preceding Council, has been done by the Department at whose head I have had the honor to be placed.

CHIEF IMPROVEMENTS TO BE MADE TO COMPLETE THE WATERWORKS SYSTEM OF MONTREAL

In order to meet the growing needs of the City of Montreal which will certainly be felt in the near future, and to insure the hygienic security and protection against fire, the following improvements have become necessary :—

1o. The installation of a new pump and new steam boilers in the low level station,

20 Continuation jusqu'au réservoir du bas niveau d'une conduite élévatoire de 30" de diamètre.

30 Pose de nouvelles conduites principales dans les grandes artères de la Ville.

40 Remplacement des conduites d'un diamètre inférieur à 8" par de plus grosses conduites, notamment dans le nord du quartier LaFontaine où la pression est très faible.

50 Pose de 1,000 à 1,500 nouvelles bornes-fontaines.

60 Construction d'un fond étanche dans les réservoirs afin d'arrêter les fuites et de permettre le fréquent nettoyage desdits.

Enfin la question de l'amélioration de l'eau devra, pour donner satisfaction au public, être soigneusement étudiée; pour ce faire, il sera nécessaire de voter à mon département un certain crédit afin que je puisse me faire aider dans l'étude longue et onéreuse des nombreux projets qui ont été suggérés et sur lesquels j'ai fait au précédent Conseil un rapport succinct en date du 5 janvier dernier.

La question de l'amélioration de l'eau devrait, à mon avis, avoir pour corollaire l'agrandissement de l'aqueduc au point d'en tirer toute la force motrice hydraulique nécessaire aux besoins du service de l'eau; c'est dans cet esprit que j'ai dressé les grandes lignes d'un projet qui, si son étude détaillée confirme mes prévisions, sera relativement peu coûteux vu que, contrairement aux anciens projets, il ne nécessiterait l'addition que d'une très faible superficie de terrain à celui que nous possédons déjà de chaque côté de l'aqueduc actuel et combinerait la filtration de l'eau avec l'agrandissement du canal.

Il pose compter sur la sollicitude du nouveau Conseil pour les intérêts de la Ville, afin d'obtenir bientôt les moyens de pousser à fond, avant toute autre, l'étude esquissée dont je parle plus haut et dont l'exécution aurait, sur tous les autres projets, l'énorme avantage économique de supprimer, sauf en cas d'accident, la dépense de combustible pour l'élévation de l'eau en fournissant de l'eau pure aux citoyens de Montréal.

GEO. JANIN,

Surintendant de l'Aqueduc.

LES MARCHÉS

Ce département, qui a été considérablement négligé dans le passé, s'est beaucoup amélioré depuis deux ou trois ans; des réparations très urgentes ont été exécutées à ses différents bâtiments et des modifications importantes ont été effectuées dans la disposition des lieux aussi bien que dans les marchés mêmes.

Les travaux d'agrandissement du marché Bonsecours devront être parachevés de bonne heure le printemps prochain.

Ces travaux, qui auront coûté au-delà de \$25,000, seront d'une grande utilité aux jardiniers et aux cultivateurs qui apportent leurs produits à Montréal.

Le nouveau marché à bestiaux de l'Ouest qui, en vertu de l'arrangement passé entre la Ville et la Cie Montreal Stock Yards, doit être construit par cette dernière sur ses terrains à la Pointe Saint-Charles, est en pleine voie de construction et sera certainement terminé au mois de mai prochain.

Ce marché est un des plus modernes de son genre et la Ville y ajoutera, au printemps, une balance de première classe devant servir au pesage des animaux vendus et achetés dans ce marché.

Le marché à bestiaux de l'Est, qui a été augmenté dans le cours de ces deux dernières années de douze remises-débarcadères construites le long de la voie du Pacifique Canadien, d'une nouvelle porcherie et d'une immense remise devant servir à la vente en détail des bestiaux, s'est vu par conséquent grandement amélioré et équipé.

Cependant, il serait d'absolue nécessité, que de nouvelles remises-débarcadères fussent construites à la suite des autres, de manière à faciliter le déchargement de tout un train de bestiaux à la fois.

Il sera aussi très désirable que toutes les vieilles étables situées sur la partie Est de ce marché fussent démolies et remplacées par un grand bâtiment construit assez commodément pour pouvoir servir à donner à manger et à boire aux bestiaux, de même que pour exposer des bestiaux en vente.

La construction d'un tel bâtiment serait coûteuse, mais l'utilité en serait d'autant plus grande que les vieilles écuries maintenant existantes sont en très mauvais état, et ne suffisent plus aux besoins du commerce. Cette amélioration faciliterait aussi le contrôle de la perception des droits de marché imposés sur chaque bête de bétail.

Il serait aussi, je crois, dans l'intérêt public qu'un nouveau

20. Prolongation up to the low level station of a 30" diameter pipe.

30. The laying of new main pipes in the great arteries of the City.

40. The replacing of pipes of a lesser diameter than 8" by larger ones, especially on the north of Lafontaine Ward where the pressure is very weak.

50. The placing of from 1,000 to 1,500 new hydrants.

60. The construction of water-tight bottoms for the reservoirs so as to stop all leakages and allow their frequent cleaning.

Finally, the question of improving the quality of our water in such a manner as to satisfy the public at large, must be carefully studied, and to that end it will be necessary to vote a certain amount to my department for the purpose of securing help in the long and burdensome study of the numerous plans submitted upon which I made a brief report to the preceding council on the 5th of January last.

To my mind, this most important improvement has, for corollary the enlargement of our waterworks so as to make the most of the hydraulic motive power for the purpose of supplying water; in this way of thinking I drew the general outlines of a scheme which, if its detailed study confirms my anticipations, will cost but little since, contrary to the old plans, it would require but a very small addition to the superficial area of land so that which we now possess on either side of the now existing waterworks, and would combine the filtering of the water with the enlargement of the canal.

I therefore rely upon your well known readiness and that of the council in taking the interests of the city, to secure soon the means to push forward, before every thing else, the study outlined above whose execution would have, above all other plans, the enormous economic advantage of suppressing, save in case of accident, the expense of fuel in pumping the water and supplying it pure to the citizens of Montreal.

GEO. JANIN,

Superintendent.

MARKET DEPARTMENT

This department, which has been much neglected in the past, has been considerably improved during the two or three past years. Extensive repairs and changes have been made in the different markets and market places.

The works in connection with the extension of Bonsecours Market will be completed at an early date, next spring.

The works, which will cost over \$25,000, will be very useful for the gardeners and farmers bringing their produce to Montreal.

The new Western Cattle Market, which in virtue of an agreement entered into between the City and the Montreal Stock Yards Co, is to be erected by the latter Company on its grounds, at Point St Charles, is now in course of construction and will certainly be completed in the month of May next. This market is one of the most modern of its kind and the City will add to it, in the spring, a first class scale to be used for the weighing of the animals sold and bought therein.

The Eastern Cattle Market, to which have been added, in the course of the two past years, 12 landing sheds erected along the C. P. R. track, a new pig-sty and an immense shed to be used for the sale, in retail, of cattle, has been thereby considerably improved and is now thoroughly equipped.

Nevertheless, it would be necessary that new landing sheds be erected so as to facilitate the unloading of a whole cattle train at a time.

It would also be most desirable that all the old stables on the Eastern part of such market be pulled down and replaced by a large building constructed in such a manner that it may be used to feed and water the cattle and also to exhibit the animals for sale.

The construction of such a building would be costly; but it would be very useful, especially in view of the fact that the old stables are in a dilapidated condition and are not sufficient for the requirements of trade. This improvement would facilitate the control of the collection of market dues imposed upon each head of cattle.

It would also, I think, be in the public interest that a new

marché à chevaux fut établi à l'endroit même de l'ancien, sur le Parc Nolan d'aujourd'hui.

La perception des droits de marché sur chaque cheval offert en vente à ce marché, serait d'après moi suffisante pour payer le coût de l'entretien du marché en question, aussi bien que l'intérêt du capital placé dans sa construction.

J.-E.-A. BIRON,
Surintendant des Marchés.

L'HYGIÈNE

Dans le cours des deux dernières années, une attention particulière a été donnée à l'amélioration de l'état sanitaire de la Ville et à la sauvegarde de la santé des citoyens, l'extirpation des maladies épidémiques ayant constitué une partie importante du service.

Plus que jamais, la condition des établissements publics, des manufactures, des habitations, des rues, des ruelles, etc, a été étroitement surveillée.

L'on a fait des efforts énergiques pour assurer l'établissement d'un hôpital d'isolement moderne. Le Conseil, cependant, a réglé la question en faisant des arrangements avec les autorités de l'Hôpital Général de Montréal et l'Hôpital Royal Victoria pour la construction d'un hôpital d'isolement pour les protestants et avec les directeurs de l'Hôpital Notre-Dame pour l'rection d'un hôpital pour les catholiques.

En attendant, un hôpital spécial a été établi, avenue Mont-Royal, pour les personnes atteintes de diphtérie et de scarlatine, avec une maison de réception où les familles séjournent pendant qu'on désinfecte leurs maisons.

Ces bâtiments ont été améliorés, réparés et convenablement chauffés et au lieu de l'eau de puits qui les alimentait, le système de l'aqueduc de la Ville y a été relié.

Les ambulances ont été réparées et il en a été construit une nouvelle sur un plan perfectionné pour le service de l'Hôpital Civique.

L'ancien Hôpital Civique de la rue Moreau a été mis dans le meilleur état possible pour l'hospitalisation des cas de variole, et il devra être consacré à cette fin à l'avenir.

Afin d'extirper la variole, qui a sévi en 1902 et en 1903 (il y a eu 535 cas en 1902 et 126 en 1903), les patients ont été conduits à l'hôpital presque dans chaque cas, les maisons infectées ont été mises en quarantaine, leur contenu a été désinfecté et ceux qui les habitaient ont été vaccinés. Les citoyens en général et particulièrement les élèves des maisons d'éducation, les employés des manufactures et d'autres établissements publics ont aussi été vaccinés ou revaccinés (le nombre des personnes vaccinées ayant été de 15,459 en 1902 et de 3,371 en 1903). On a également vacciné les laitiers, leurs employés et leurs familles.

La diphtérie et la fièvre scarlatine ont reçu la même attention que la variole, sauf que les maisons infectées n'ont pas été mises en quarantaine mais simplement placardées.

Le personnel du département a été augmenté afin de rendre le service plus efficace.

Un inspecteur du pain, deux nouveaux inspecteurs du lait et un inspecteur additionnel pour les viandes ont été nommés pour assurer la bonne qualité des aliments, spécialement de ceux que l'on donne aux enfants.

Un nouveau règlement relatif au pain a été adopté exclusivement pour des fins sanitaires.

Les bains publics ont été améliorés, et il en a été construit deux nouveaux, l'un dans le quartier Saint-Gabriel et l'autre dans le quartier Saint-Louis.

Afin de réprimer les abus qui existent actuellement et d'assurer une meilleure qualité de viandes, un effort a été fait pour amender la charte de manière à permettre à la Ville d'organiser un service d'étampage des viandes.

Afin de rendre plus efficace le service d'inspection des aliments, des arrangements ont été faits pour que les procédures se fassent en vertu de l'Acte Fédéral concernant la falsification des substances alimentaires.

Les mesures nécessaires ont été prises dans les cas de lèpre et de trachome importés dans la Ville par les immigrants.

Les règlements de plomberie ont été révisés et le personnel du bureau de l'inspection sanitaire a été réorganisé.

On a prêté aide à la Ligue contre la Tuberculose en mettant à sa disposition l'un de nos inspecteurs et en se chargeant de l'impression de ses brochures.

L. LABERGE,
Médecin Officier de Santé,

horse mart be erected on the site of the old one, on Nolan's Park.

The dues collected on each horse offered for sale in this mart would be sufficient, I think, to pay the cost of maintaining the same as well as the interest on the capital invested in its construction.

J. E. A. BIRON,
Supt. of Markets.

HEALTH DEPARTMENT

During the past two years, particular attention was paid to the improvement of the sanitary condition of the city and the safe-guarding of the health of the citizens, the extirpation of epidemic disease being a considerable portion of the work.

More than ever the condition of public establishments, factories, dwellings, etc., streets and lanes was strictly looked after.

Much labor was involved in the endeavour to secure the establishment of a proper modern isolation hospital. The City Council, however, settled the matter by making arrangements with the Montreal General Hospital and Royal Victoria Hospital for the establishment of an isolation hospital for Protestants and with Notre Dame hospital for an isolation hospital for Catholics.

In the meantime, special accommodation was provided on Mount Royal Avenue for diphtheria and scarlatina patients, with a reception house for families to seek refuge in while their homes were being disinfected.

These buildings were improved, repaired, and heated properly; and in place of well water, upon which they depended, the city water system was connected with them.

The ambulances were repaired and a special new one built upon an improved plan for the Civic Hospital service.

The old Civic Hospital on Moreau St. was put in the best possible condition for the exclusive accommodation of cases of small-pox, to which use it must henceforth be devoted.

For the extirpation of the outbreak of small-pox which continued throughout 1902 and 1903 (in the former year, there were 535 cases; in the latter, 126) removal to hospital of patients was enforced in almost every case; strict quarantine of the infected houses for the period necessary to make sure that no further case should develop amongst the occupants, the thorough disinfection of house and contents, and above all, the vaccination of unprotected inmates of infected houses of the neighbours, the general vaccination and re-vaccination of the citizens, especially in educational institutions, factories, etc., was carried out to an extent that will be appreciated by the following figures: 1902, 15,459; 1903, 3,371; vaccination of milkmen, their help and their families.

Diphtheria and scarlatina received the same attention as small-pox, except that quarantine was not enforced, placarding of the houses having being deemed sufficient.

Additions were made to the staff of the Health Department in order to render it more efficient.

A bread inspector, two additional milk inspectors, and an additional meat inspector were appointed in view of the importance of protecting the quality of the food supply, especially that of children.

A new bread by-law was enacted exclusively for health purposes.

The public baths were improved; two new ones built, one in St. Gabriel and another in St. Louis Wards.

In order to prevent the abuses actually existing and to ensure a more wholesome meat supply, an effort was made to secure an amendment to the charter to enable the city to carry out a system of meat stamping, thus preventing the sale in the city of uninspected meat.

To increase the efficiency of the food inspection department, arrangements were made to take advantage of the procedure under the Federal Adulteration Act.

The necessary measures were taken in the case of leprosy and trachoma imported into the city by immigrants.

Plumbing by-laws were perfected and the plumbing staff of the Health Department better organized under competent direction.

Assistance was afforded the Anti-Tuberculosis League by lending the services of an inspector and seeing to the printing of their literature.

L. LABERGE,
M. C. S.

L'INCINERATION

Les travaux faits par le département de l'Incineration, durant les deux dernières années, peuvent se résumer comme suit :

Pour faire le service de l'enlèvement des déchets sur les rues et de l'incinération desdits déchets, le département avait à sa disposition, en 1902, \$80,500; en 1903, \$82,131. Il y a une légère augmentation dans les crédits, chaque année, laquelle est due à l'augmentation de la population.

La Ville a été mieux entretenue; nos rues et nos ruelles ont été tenues en parfait ordre.

L'argent voté pour le département de l'Incineration a été employé dans le meilleur intérêt du département.

La discipline établie donne plus d'efficacité au service, et les employés n'en sont que mieux.

Les mauvais employés ont été renvoyés du service et remplacés par de bons ouvriers.

A l'incinérateur, de grandes améliorations ont été faites telles que l'installation de pelles automatiques, sas électriques, etc.

La lumière électrique a remplacé la lampe à pétrole.

Toutes ces améliorations ont été faites dans l'intérêt de la Ville et pour faciliter la tâche aux employés.

La méthode qui était employée dans le département pour nourrir les chevaux a été changée. Le foin est coupé et le grain est moulu par le département.

Ce changement a eu pour effet d'économiser à la Ville 25% sur l'ancien système, tout en donnant aux chevaux une nourriture plus hygiénique.

La mortalité des chevaux a aussi, par ce changement, diminué de 35%.

Le salaire des journaliers du département a été augmenté et porté à \$10 par semaine au lieu de \$9.00. Cette augmentation a eu pour effet de permettre à la Commission de choisir de bons employés en leur payant un salaire raisonnable. L'an dernier, la Ville payait \$489 par année pour l'enlèvement des charognes; maintenant, un entrepreneur paye à la Ville \$720 par année, pour un terme de 4 ans.

L'an dernier, la Ville payait pour l'enlèvement des matières fécales, \$3,600 par année; maintenant, la Ville ne paye à l'entrepreneur que \$468 par année, pour un terme de 4 ans.

L'enlèvement du papier avant cette année coûtait à la Ville au moins \$3,000 en gages, voitures, chevaux et entretien de chevaux. A partir de 1904, un entrepreneur payera à la Ville \$555.00 par année, et ce, durant 5 ans.

J.-A. LEGUERRIER,

Surintendant de l'Incineration.

LES PARCS.

Durant les deux dernières années, un nombre assez considérable de nouveaux parcs et squares ont été établis dans la Ville, entre autres le square Youville, le square Déséry, le square Lamoricière et le square Crémazie. Il est à regretter que le Parc LaFontaine, qui a été commencé il y a déjà plusieurs années, ne soit pas encore complété. Il ne faudrait pourtant qu'une somme d'argent relativement minime pour faire de ce parc le plus bel endroit de récréation de la Ville. Avec les fonds votés l'année dernière, le bassin nord du Parc LaFontaine a été complété et il sera inondé dès le printemps prochain.

Le Gouvernement Fédéral ayant pratiquement décidé d'abandonner à la Ville la partie de l'île Sainte-Hélène occupée par le Département de la Milice, afin d'agrandir le parc actuel, il faudra nécessairement (pour que le public puisse bénéficier de cet agrandissement) y faire des améliorations considérables. Il est à espérer que les fonds nécessaires pourront être obtenus pour cette fin. Il faudra aussi prendre des mesures pour faciliter l'accès du parc de l'île Sainte-Hélène aux citoyens de Montréal.

Le Parc Mont-Royal mérite l'attention toute spéciale du Conseil. Ce parc, qui a une valeur inestimable pour les citoyens de Montréal, devrait être amélioré, spécialement quant à sa partie désignée sous le nom de Ferme Fletcher. Un plan pour l'amélioration de ce dernier endroit a été préparé et devrait être mis à exécution.

JULES CRÉPEAU,

Secrétaire de la Commission des Parcs,

INCINERATION DEPARTMENT

The work done by the Incineration Department during the two past years may be summarized as follows :

For the removal of rubbish from the streets and the incineration of the same, the department had at its disposal, in 1902, \$80,500, and in 1903, \$82,131. There has been a slight increase in the appropriations, each year, owing to the increase of the population.

Our streets and lanes have been kept in perfect order.

The money voted for the Incineration Department has been used in the best interests of the city.

The discipline established gives a more efficient service and the employees are all the better for it.

The bad employees have been discharged and replaced by good workmen.

At the Incinerator, extensive improvements have been made, such as the installation of automatic shovels, electric screens, etc.

Coal oil lamps have been replaced by electric light.

All these improvements have been made in the interest of the city and to facilitate the work.

The system followed in the past for feeding the horses has been changed. The hay is cut and the grain is ground by the department.

This change has had the effect of saving to the city 25 p.c., as compared with the expenditure incurred under the old system, and at the same time a more hygienic feed is given to the horses.

The death-rate among the horses has also decreased by 35 p.c. since this change has been effected.

The salary of the laborers of the department has been increased to \$10 per week, instead of \$9. This increase has enabled the Committee to choose good employees, by paying them a reasonable salary.

Last year, the city paid \$489 per annum for the removal of carrion; now a contractor pays the city, for the same, \$720 per annum, for a term of 4 years.

Last year, the city paid for the removal of offal \$3,600 per annum; now the city pays the contractor only \$468 per annum, for a term of 4 years.

The removal of waste paper cost the city, in the past, at least \$3,000, including wages, vehicles, horses and horse-keep. From and after the year 1904, a contractor will pay the City, in this connection, \$555 per annum, for a term of 5 years.

J. A. LEGUERRIER,

Superintendent.

PARKS DEPARTMENT

During the two past years, quite a number of new parks and squares have been established in the city, among others, Youville Square, Desery Square, Lamoricière Square and Crémazie Park. It is to be regretted that LaFontaine Park, which has been established several years ago, is not yet completed. A very small sum of money would suffice to make this park the finest place for recreation in the city. With the funds voted last year, the North Basin has been completed and will be filled with water next spring.

The Dominion Government having practically decided to make over to the city that portion of St. Helen's Island occupied by the Militia Department, in order to extend the present park, extensive improvements will have to be made in order that the public may profit by such extension. It is to be hoped that the necessary funds will be voted for that purpose. Steps will have also to be taken to facilitate the access to the St. Helen's Island Park.

Mount Royal Park deserves the special attention of the Council. This park which has an inestimable value for the citizens of Montreal, should be improved, especially that portion thereof known as "Fletcher's Field." A plan for the improvement of that part of the park has been prepared and should be carried out.

JULES CRÉPEAU,

Secretary.

DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'Assemblée spéciale du lundi, 15 février 1907.
D'après les minutes du Conseil, Vol. 165, page 109.

M. l'échevin L.-A. LAVALLEE, maire-suppléant, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins Vallières, Larivière, Saint-Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Dagenais, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Gallery, Ames, Wilson, Chaussé, L.-A. Lapointe, Ricard, Carter, Walsh, Nelson, Sauvageau, N. Lapointe, Stearns, Payette, Lemay, Couture, Hébert, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclaire, Proulx, Paquin et Duquette.

ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin CARTER, il est unanimement résolu "Que le rapport du greffier de la Corporation (proclamant les majorités des échevins élus aux élections du 1er février. Voir *La Gazette Municipale de Montréal*, No. 2, page 31) soit reçu et déposé aux archives."

Son Honneur le Maire prend place au fauteuil de la présidence et reçoit des mains du maire-suppléant le collier de la mairie.

Son Honneur le Maire prononce son discours d'inauguration (Voir *La Gazette Municipale de Montréal*, No. 2, page 17).

Sur proposition de M. l'échevin VALLIÈRES, appuyé par M. l'échevin CARTER, il est unanimement résolu "Que le discours d'inauguration de Son Honneur le Maire soit inclus dans les minutes du Conseil, soit en plus imprimé en anglais et en français et distribué aux membres du Conseil."

Commissions Permanentes.

Les commissions permanentes du Conseil sont à l'unanimité constituées comme suit :

Finances : MM. les échevins Vallières, président, Sadler, Payette, Carter, Ekers, L.-A. Lapointe, DeSerres.

Voirie : MM. les échevins Larivière, président, Leclaire, N. Lapointe, Bastien, Turner, Gallery et Ames.

Police : MM. les échevins Saint-Denis, président, Paquin, Wilson, Walsh, Marchand, Chaussé et Stearns.

Incendies et Eclairage : MM. les échevins Robertson, président, Duquette, Proulx, Walsh, Sauvageau, Dagenais et Nelson.

Aqueduc : MM. les échevins Clearihue, président, Chaussé, Bumbray, Lévy, Sauvageau, Lemay et Stearns.

Marchés : MM. les échevins Lévy, président, Robillard, Paquin, Turner, Couture, Bumbray et Ricard.

Incinération : MM. les échevins Lavallée, président, Turner, Duquette, Wilson, Lemay, Gallery et Ricard.

Hygiène et Statistiques : MM. les échevins Dagenais, président, Leclaire, Couture, Marchand, Hébert, Ames et Nelson.

Parcs et Traverses : MM. les échevins Robillard, président, Ricard, Nelson, Proulx, Lavallée, Walsh et Hébert.

Commissions Spéciales.

Les commissions spéciales du Conseil sont à l'unanimité constituées comme suit :

Commission des Amendements à la Charte, des Franchises et de Législation. — MM. les échevins Payette, président, Vallières, Lavallée, Ames, L.-A. Lapointe, Ekers, Carter, Larivière, Lévy, DeSerres, Proulx, Bastien et Saint-Denis.

Commission des Conduits souterrains. — MM. les échevins L.-A. Lapointe, président, Ames, Vallières, Lavallée, Payette, Robertson, Wilson, Larivière, Bastien, Duquette et Clearihue.

Commission des Droits de la Ville vis-à-vis de la Compagnie du Pacifique Canadien. — MM. les échevins Lévy, président, Payette, Vallières, L.-A. Lapointe, Robillard, Larivière, Robertson, Nelson et Bastien.

Commission des Traverses à niv au. — MM. les échevins Sadler, président, Sauvageau, Turner, Duquette, Stearns, N. Lapointe et Larivière.

Commission de la Bibliothèque publique. — MM. les échevins Dagenais, président, Ames, Lavallée, Larivière, Payette, Walsh et Proulx.

Commission des Expositions de Montréal. — MM. les échevins Carter, président, Ekers, Lévy, Couture, Sauvageau, Gallery, Payette, Bastien et Nelson.

MUNICIPAL COUNCIL.

Report of the Special Meeting held Monday the 15th Feb. 1907.
According to the minutes of Council, Vol. 165, Page 109.

Present: Ald. LAVALLEE, acting mayor, in the chair, Aldermen Vallières, Larivière, Saint-Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Dagenais, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Gallery, Ames, Wilson, Chaussé, L. A. Lapointe, Ricard, Carter, Walsh, Nelson, Sauvageau, N. Lapointe, Stearns, Payette, Lemay, Couture, Hébert, DeSerres, Bastien, Marchand, Leclaire, Proulx, Paquin and Duquette

ORDER OF THE DAY:

Proposed by Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CARTER and unanimously resolved: "That the City Clerk's report (proclaiming the majorities of aldermen chosen at the election of February 1st (see the *Municipal Gazette of Montreal*, No. 2, page 31) be received and filed in the Archives.

His Worship the Mayor took the chair and was invested by the acting mayor with the insignia of his office.

His Worship the Mayor then delivered his inaugural address (see *The Municipal Gazette of Montreal*, No. 2, page 17).

Proposed by Ald. VALLIÈRES, seconded by Ald. CARTER and unanimously resolved: That the inaugural address of His Worship the Mayor be entered in the minutes of Council, printed in both languages, and distributed to the members of this Council.

Permanent Committees.

The standing committees of the council are unanimously constituted as follows:

Finances. — Aldermen Vallières, chairman, Sadler, Payette, Carter, Ekers, L. A. Lapointe and DeSerres.

Roads. — Aldermen Larivière, chairman, Leclaire, N. Lapointe, Bastien, Turner, Gallery and Ames

Police — Aldermen St-Denis, chairman, Paquin, Wilson, Walsh, Marchand, Chaussé and Stearns.

Fire and Light — Aldermen Robertson, chairman, Duquette, Proulx, Walsh, Sauvageau, Dagenais and Nelson.

Water. — Aldermen Clearihue, chairman, Chaussé, Bumbray, Levy, Sauvageau, Lemay and Stearns.

Markets — Aldermen Levy, chairman, Robillard, Paquin, Turner, Couture, Bumbray and Ricard.

Incineration. — Aldermen Lavallée, chairman, Turner, Duquette, Wilson, Lemay, Gallery and Ricard.

Hygiene and Statistics — Aldermen Dagenais, chairman, Leclaire, Couture, Marchand, Hébert, Ames and Nelson.

Parks and Ferries. Aldermen Robillard, chairman, Ricard, Nelson, Proulx, Lavallée, Walsh and Hébert.

Special Committees

The special committees of the Council are unanimously constituted as follows:

Committee on amendments to the Charter, Franchises and Legislation: Ald. Payette, chairman, Vallières, Lavallée, Ames, L. A. Lapointe, Ekers, Carter, Larivière, Levy, DeSerres, Proulx, Bastien and St. Denis.

Committee on Underground Conduits: Ald. L. A. Lapointe, chairman; Ames, Vallières, Lavallée, Payette, Robertson, Wilson, Larivière, Bastien, Duquette and Clearihue.

Committee on the rights of the City of Montreal in reference to the Canadian Pacific: Ald. Levy, chairman; Payette, Vallières, L. A. Lapointe, Robillard, Larivière, Robertson, Nelson and Bastien.

Committee on Level Crossings: Ald. Sadler, chairman; Sauvageau, Turner, Duquette, Stearns, N. Lapointe and Larivière.

Committee on the Public Library: Ald. Dagenais, chairman; Ames, Lavallée, Larivière, Payette, Walsh and Proulx.

Committee on Montreal Exhibitions: Ald. Carter, chairman; Ekers, Levy, Couture, Sauvageau, Gallery, Payette, Bastien and Nelson.

Commission de l'Annexion. — MM. les échevins Lavallée, président, Ekers, Marchand, Wilson, DeSerres, Proulx et Paquin.

Commission re Salaires des employés civils. — MM. les échevins Vallières, président des Finances; Larivière, président de la Voirie; Saint-Denis, président de la Police; Robertson, président des Incendies et de l'Eclairage; Clearihue, président de l'Aqueduc; Lévy, président des Marchés; Lavallée, président de l'Incinération; Dagenais, président de l'Hygiène et des Statistiques, et Robillard, président des Parcs et Traverses.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIÈRES, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE, il est unanimement résolu "Que Son Honneur le Maire H. Laporte soit nommé à la représentation du Conseil à la Commission du Port, conformément à la loi."

Ajournement.

RENÉ BAUSET,

A s.-Greffier de la Ville.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'Assemblée du 18 février

Sont présents MM. les échevins Larivière, président, Turner, Gallery, N. Lapointe, Ames, Bastien et Leclaire.

M. le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de la Commission et déclare qu'il compte sur eux, comme sur la bonne volonté de ses anciens collègues, pour parvenir à ne pas faire trop souffrir l'administration de la Voirie du départ de M. l'échevin Vallières, l'ex-président, appelé à des fonctions supérieures. Il informe la Commission de son intention de se présenter devant la Commission de Police afin d'obtenir la rigoureuse observance du règlement qui concerne l'enlèvement de la neige des trottoirs, de façon à ce que les trottoirs soient à l'avenir nettoyés également.

PETITIONS: De M. Jos. Brunet pour que la rue Sherbrooke soit ouvert à l'est de l'avenue Papineau.

M. le président déclare que la question sera incessamment prise en sérieuse considération.

— D'un groupe de citoyens pour qu'un égout soit construit rue Mitcheson.

Renvoyée à la Commission d'Hygiène.

Sur rapport de l'Inspecteur de la Ville, il est

Résolu: Qu'un rapport soit présenté au Conseil, recommandant que les crédits additionnels suivant soient votés afin de terminer les égouts en voie de construction dans les rues suivantes:

Rue Garnier, de la rue Saint-Grégoire à l'avenue Laurier.....	\$1,600 00
Rue Labelle, de l'extrémité de l'égout actuel à la rue Comte.....	1,000 00
Rue Nicolet de la rue Ontario à la rue Nolan.....	5,000 00
Rue Moreau, de la rue Nolan à la rue Hochelaga.....	500 00
Rue Nolan, de la rue Déséry à la rue Nicolet.....	7,000 00
	<hr/>
	\$15,100 00

Tous ces montants sont entièrement payables par les propriétaires à l'exception de la somme de \$5,000 00 destinée à la construction de l'égout de la rue Nicolet, dont une partie est payable par la Ville.

Sur rapport de l'Inspecteur de la Ville, il est

Résolu: Qu'un rapport soit présenté au Conseil, recommandant de modifier la ligne homologuée tracée sur l'immeuble appartenant à M. James Coristine, au côté nord de la rue Saint-Paul.

Sur proposition de M. l'échevin Ames, il est

Résolu: Que l'Inspecteur de la Ville soit prié de dresser un état estimatif du coût d'un trottoir en dalles de pierre et coltar sur le côté ouest de la rue Windsor, entre les rues Dorchester et Osborne.

Il est aussi

Résolu: Que le rapport de M. J.-A. Beaudry, inspecteur d'hygiène, de même que la résolution adoptée le 9 février courant par le Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, relativement au champ d'épandage (communément désigné sous le nom de "ferme d'épuration"), et au ruisseau recevant les eaux dudit champ, soient renvoyés à l'Inspecteur de la Ville avec prière d'entreprendre l'examen qu'il faut pour vérifier les plaintes de nocuité énumérées dans lesdits documents, et qu'il soit de plus autorisé à remédier, autant que le lui permettra la température, à toute défectuosité qu'il constatera audit champ d'épandage.

Committee on Annexation: Ald. Lavallée, chairman, Ekers, Marchand, Nelson, DeSerres, Proulx and Paquin.

Committee to consider the question of civic officials' salaries: Aldermen Vallières, chairman of Finance, Larivière, chairman of Roads, Saint-Denis, chairman of Police, Robertson, chairman of Fire and Light, Clearihue, chairman of Water, Lévy, chairman of Markets, Lavallée, chairman of Incineration, Dagenais, chairman of Health and Statistics, and Robillard, Chairman of Parks and Ferries.

Proposed by Ald. VALLIÈRES, seconded by Ald. CLEARIHUE and unanimously resolved that: "That His Worship, the Mayor H. Laporte, Esq. be appointed to represent the Council on the Board of Harbor Commissioners, as provided by law.

Adjournment.

RENÉ BAUSET,

Asst. City Clerk.

ROAD COMMITTEE.

Report of the meeting of the 18th of February.

Present: Ald. Larivière, chairman; Turner, Gallery, N. Lapointe, Ames, Bastien and Leclaire.

The chairman welcomes the new members of the committee and declares that he relies upon them as well as upon the good will of his old colleagues, to help him administer the Road Department affairs in such a manner as not to feel too keenly the departure of the ex-chairman, Ald. Vallières for a higher sphere. He informs the committee of his intention of going before the Police Committee to obtain the strict observance of the by-law relating to the removal of snow from the sidewalks, so that they will in the future, be evenly cleaned.

PETITIONS: From Mr. Jos. Brunet, to open Sherbrooke Street, on the east side of Papineau Avenue

The chairman declares that the question will at once be taken into serious consideration.

From a certain number of citizens to construct a sewer in Mitcheson Street.

Referred to the Health Committee.

Resolved, upon the City Inspector's report:

That a report be presented to Council, recommending that the following additional amounts be voted so that the sewers now in course of construction be completed in the following streets:

Garnier Street, from St. Grégoire Street to Laurier Avenue.....	\$1,600.00
Labelle Street, from the end of the present sewer to Comte Street.....	1,000.00
Nicolet Street, from Ontario Street to Nolan St..	5,000.00
Moreau Street, from Nolan St. to Hochelaga St..	500.00
Nolan Street, from Desiry Street to Nicolet St....	7,000 00
	<hr/>
	\$15,1000 00

The above amounts are entirely payable by the owners, except the sum of \$5,000.00 to be applied to the construction of Nicolet Street sewer, for one portion of which the City is liable.

Resolved upon the City Inspector's report: That a report be made to Council, recommending that the homologated line traced upon the property belonging to Mr. James Coristine on the north side of St. Paul street, be altered.

Proposed by Ald. Ames, and resolved: That the City Inspector be requested to make an estimate of the cost of a flagstone and coal-tar sidewalk on the west side of Windsor street, between Dorchester and Osborne streets.

Resolved further: That Health Inspector, M. J. A. Beaudry's report as well as the resolution adopted by the Board of Health of the Province of Quebec regarding sewage farm and ditches, receiving waters therefrom, be referred to the City Inspector.

He should, at the same time, be requested to take the necessary steps to verify the complaints of nuisance contained in these documents; he should, moreover, be authorized to correct, as far as the weather will permit, all imperfections he may discover on said sewage farm.

Résolu : Qu'un rapport soit présenté au Conseil, recommandant qu'un montant de \$5,000 soit pris sur l'allocation de l'arrosage des rues et appliqué à l'enlèvement de la neige dans les rues où ne circulent pas les tramways.

Résolu : Qu'un rapport soit présenté au Conseil, recommandant qu'un montant de \$10,000 soit pris sur l'allocation du pavage de l'entre-voie des tramways et appliqué à l'enlèvement de la neige dans les rues où circulent les tramways.

Résolu : Que l'Inspecteur de la Ville soit prié de faire l'inspection du réseau de la Compagnie du Terminal afin de s'assurer de quelle manière ladite Compagnie remplit ses engagements relativement à l'enlèvement de la neige.

Résolu : Que l'Inspecteur de la Ville soit prié de faire travailler à la journée les charretiers engagés à l'enlèvement de la neige, et de recommander aux assistants contremaitres de voir à ce que les charretiers fassent chaque jour un nombre raisonnable de voyages.

Ajournement.

J. H. DILLON,
Secrétaire.

Resolved : That a report be presented to Council, recommending that \$5,000 be taken out of the fund for sprinkling streets, and used in clearing those of snow where tramways do not pass.

Resolved : That a report be presented to Council to take \$10,000 out of the fund for paving the street railway devilslip and be applied to the removal of snow from the streets in which street railways circulate.

Resolved : That the City Inspector be requested to examine the Terminal Railway System to find out if it fulfills its obligations in removing the snow.

Resolved : That the City Inspector be requested to have snow removed by the day, and that assistant-foremen be instructed to see that the teamsters make each day, a reasonable number of loads.

Adjournment

J. H. DILLON,
Secretary.

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'Assemblée du 18 février

Sont présents : MM. les échevins Robertson, président, Dagenais, Duquette, Nelson, Proulx, Sauvageau et Walsh.

Requêtes : De la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal pour qu'un avertisseur soit installé dans chaque école dépendance de ladite Commission scolaire, pour être utilisé en cas d'incendies.

Accordée pourvu que la Commission requérante solde le coût des avertisseurs et de leur installation.

—De M. Thomas Lamb pour réclamer le prix d'un mur mitoyen dont la Ville s'est servi lors des réparations au poste des pompiers (No. 4) du square Chaboillez.

Renvoyée à l'Inspecteur des Edifices.

—De Dame Joseph Crépeau pour qu'une conduite de gaz soit posée dans la rue Chambord, entre la rue Marie-Anne et l'avenue Mont-Royal.

Instructions seront données à la Montreal Light, Heat and Power Co.

—De M. Georges Meunier pour que la Commission étudie un appareil de sauvetage dont il est l'inventeur (échelles de cordes s'accrochant aux fenêtres et se déroulant jusqu'au sol).

Le requérant est prié de soumettre un modèle de son invention.

Soumissions : Des soumissions seront reçues jusqu'au 3 mars prochain pour la confection des uniformes de pompiers, pour la fourniture des tuyaux de refoulement (base) de bâches et d'avertisseurs et pour les réparations à la voiture d'échelles No. 8.

La Discipline : La sous-commission de discipline est abolie. Le chef de la brigade aura dorénavant plein pouvoir de suspendre ou de démettre les pompiers pour cause.

L'Eclairage au gaz : Les crédits votés pour l'entretien des reverbères étant devenus insuffisants pour le maintien de tous les reverbères qui servent actuellement à l'éclairage au gaz des rues, le surintendant de l'éclairage est conséquemment prié de désigner avec discrétion ceux des reverbères qui devront être enlevés.

Ajournement.

L. A. D'AMOUR,
Secrétaire.

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'Assemblée du 18 février.

Sont présents MM. les échevins Lévy président, Couture, Bumbray, Ricard, Robillard, Paquin et Turner.

Avant de procéder aux affaires, M. l'échevin Lévy félicite M. l'échevin Chaussé, ex-président, sur les travaux importants exécutés sous son administration durant les deux derniers termes de sa présidence, et il profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de cette Commission, ainsi qu'aux anciens membres nommés de nouveau.

La Commission procède à la formation des sous-commissions.

Sur proposition de M. l'échevin Ricard, il est résolu "Que rapport soit fait au Conseil, recommandant que la somme de \$47.50 payée par les compagnies d'assurances à la Ville, pour dommages causés par un incendie dans un étal du marché Bonsecours, soit placée au crédit voté pour réparations générales dudit marché."

Sur proposition de M. l'échevin Bumbray, appuyé par

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of the Meeting of the 18th February

Present : Ald. Robertson, chairman ; Dagenais, Duquette, Nelson, Proulx, Sauvageau and Walsh.

Petitions : From the Catholic School Commissioners of Montreal, praying that a fire alarm box be placed in each school under their jurisdiction, to be used in case of fire.

Granted, provided the petitioners pay for such boxes and their installation.

—From M. Thomas Lamb, claiming the price of a partition wall the city made use of at the time repairs were made to fire station (No. 4) on Chaboillez Square.

Referred to the Building Inspector.

—From Mrs. Joseph Crépeau, that a gas pipe be laid through Chambord street between Mary-Ann and Mount-Royal avenue

Instructions will be given to the Montreal Light, Heat and Power Co.

—From Mr. George Meunier, asking that the committee consider a fire-escape, his own invention (rope ladders that can be hooked onto windows and unfolding themselves to the ground.)

The petitioner is requested to submit a model of his invention.

Tenders : Tenders will be received up to the 3rd of March next for the making of firemen's uniforms, the furnishing of base pipes, salvage coverings and fire-alarm boxes, and for repairs to ladder wagon No. 8.

Discipline : The sub-committee on discipline is abolished. The brigade chief will hereafter have full power to suspend or discharge firemen for cause

Gas Lighting : The money voted for the purpose of keeping street lamps in repair being insufficient to maintain all those now in use, for lighting streets with gas, the Light Superintendent is in consequence requested to use his discretion in designating those to be removed.

Adjournment.

L. A. D'AMOUR,
Secretary.

MARKET COMMITTEE

Report of the Meeting of the 18th of February.

Present : Ald. Lévy, chairman, Couture, Bumbray, Ricard, Robillard, Paquin and Turner.

Before proceeding to business, Ald. Lévy congratulates ex-chairman, Ald. Chaussé, upon the important work done under his administration during his last two terms of office ; he avails himself of this opportunity, to welcome the new members of this committee as well as those of them who have been continued in office.

The sub-committee appointments are then taken up.

Proposed by Ald. Ricard and resolved : " That a report be made to council recommending that the sum of \$47.50 paid the city by insurance companies for damages caused by fire to a stall in Bonsecours market, be added to the amount voted for general repairs to said market.

Proposed by Ald. Bumbray, seconded by Ald. Ricard,

M. l'échevin Ricard, il est résolu "Que la Commission se rende au marché à bestiaux de l'Est, mardi le 23 du courant, afin d'examiner les travaux de construction du nouveau marché à bestiaux, exécutés par MM. Côté & Marsan, contracteurs."

Il est aussi résolu, "Qu'un avis de motion soit fait au Conseil pour amender les règlements 296 et 302 concernant les marchés."

Les soumissions suivantes sont ouvertes pour la location de différents étaux: MM. André Laporte, E. Sainte-Marie, H. Charbonneau et Emile Légaré, pour les étaux 13 et 14 du marché Bonsecours; L. Finklestein, D. Prud'homme, et Mme Raymond, pour les étaux 8 et 11 du marché Saint-Laurent.

Il est résolu de renvoyer ces applications aux sous-commissions des marchés Saint-Laurent et Bonsecours.

M. Wilfrid Godbout obtient l'étal No 34 du marché Bonsecours.

MM. Corriveau, Dagenais et Grenier, locataires des marchés Saint-Laurent et Bonsecours, exposent certaines demandes, lesquelles sont renvoyées aux sous-commissions compétentes.

Adjournement.

A. LEBLANC,
Secrétaire.

and resolved: "That on Tuesday, the 23rd instant, this committee pay a visit to the Eastern Cattle Market for the purpose of examining the building operations performed thereon by contractors Côté et Marsan.

Resolved further "That a notice of motion be presented to council to amend by-laws 296 and 302 relating to markets:

The following tenders were opened from MM. André Laporte, E. Ste-Marie, H. Charbonneau: a nd Emile Légaré, for the leasing of stalls 13 and 14 in Bonsecours Market; and from L. Finklestein, D. Prud'homme and Mrs. Raymond, of 8 and 11 in St. Lawrence Market.

Resolved "That these applications be referred to the St. Lawrence and Bonsecours markets sub-committees.

Stall No. 34 in Bonsecours Market was granted to Mr. Wilfrid Godbout.

Messrs. Corriveau, Dagenais and Grenier, lessees of the St. Lawrence and Bonsecours markets, make certain requests which are referred to the proper sub-committees.

Adjournement.

A. LEBLANC,
Secretary.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 19 février.

Sont présents MM. les échevins Vallières, président, Sadler, Ekers, L.-A. Lapointe, Carter, Payette et DeSerres,

REQUÊTES: De M John Beattie demandant le remboursement de l'avance qu'il a versée pour l'élargissement de la rue Lagauchetière.

Renvoyée à la sous-commission des Réclamations.

—De MM. Laviolette et Massé offrant de vendre à la Ville cinquante exemplaires de leur " Histoire de la Corporation de Montréal."

Renvoyée à la sous-commission des Impressions.

—De M. T. Charpentier relativement à sa démission comme expert en expropriation et du retrait de cette démission.

M. l'échevin Payette dépose la suivante

Proposition: Considérant que M. T. Charpentier a donné, le 20 janvier, sa démission afin de se porter candidat aux dernières élections municipales et que la place d'expert qui lui avait été donnée est devenue vacante, qu'il soit remplacé par M. Montbriand.

En amendement, M. l'échevin Sadler propose que M. Charpentier soit nommé.

En sous-amendement, M. l'échevin L.-A. Lapointe propose que M. Théophile Leclair soit nommé.

Les deux amendements sont rejetés et la motion principale est adoptée.

—De la Ligue contre la Tuberculose demandant que la subvention à elle accordée lui soit payée en bloc et non pas en versements partiels.

La Commission ne juge pas à propos de modifier le système établi.

—De la direction de l'Institut du baron Hirsch demandant une subvention.

La Commission ne peut plus acquiescer à de pareilles demandes.

COMMUNICATIONS — De M. René Bauset, assistant-greffier de la Ville, relativement aux dépenses de la publication des annonces d'expropriation, et à l'impression de tableaux indiquant la composition des diverses commissions du Conseil.

Renvoyée à la sous-commission des Impressions :

—De M. Armstrong relativement à l'élargissement de la rue LeMoine.

La Commission demande pour sa prochaine assemblée un exposé de cette question.

—De MM. Foster Brown et Geo.-P.-G. Mann incluant un compte concernant la bibliothèque publique.

Renvoyée à la Commission de la Bibliothèque.

FINANCE COMMITTEE

Report of the Meeting held the 19th February.

Present: Ald. Vallières, chairman, Sadler, Ekers, L. A. Lapointe, Carter, Payette and DeSerres.

PETITIONS: From M. John Beattie praying for the reimbursement of his deposit in the matter of the widening of Lagauchetière street.

Referred to the sub-committee on claims.

—From Messrs LaViolette and Massé offering for sale to the city fifty copies of their " History of the Corporation of Montreal."

Referred to the sub-committee on Printing.

—From M. T. Charpentier, concerning his resignation as expropriation expert and the withdrawal thereof.

Ald. Payette proposed: That, whereas M. T. Charpentier, resigned on the 20th of January last, for the purpose of coming forward as a candidate at the last municipal elections, and that the position which had been given him as expert has become vacant, he be replaced by M. Montbriand.

Ald. Sadler proposed, in amendment, that M. Charpentier be appointed.

In sub-amendment, Ald L. A. Lapointe proposed that M. Théophile Leclair be appointed.

The two amendments being rejected, the main motion is carried.

—From the Anti-Tuberculosis League asking that their money grant be paid them *en bloc* instead of by instalments.

The Committee does not intend to alter the system established.

—From the " Institut du Baron Hirsch " asking for a grant.

The Committee cannot accede to such requests.

COMMUNICATIONS: From René Bauset, Assistant City Clerk, relating to the expense of publishing expropriation notices and the printing of lists indicating the Council committee appointments.

Referred to the sub-committee on Printing.

—From M. Armstrong relating to the widening of Le Moine street.

The committee asks for details upon this question at its next meeting.

—From Messrs Foster Brown and Geo. P. G. Mann who produce an account relating to the public library.

Referred to the Library Committee.

—De M. A. Bienvenu, concernant la taxe de \$50 imposée aux marchands à commission en gros.

Ordre sera donné à M. Bienvenu de prélever cette taxe.

—De M. Alexis Gagné donnant avis d'une poursuite qu'il intente à la Ville en réclamation de dommages causés par l'incendie de l'établissement Bloomfield.

—Des avocats de la Ville recommandant de nommer les commissaires pour les expropriations des rues Robin, Notre Dame et Saint-Thimothée Il est à ce propos

Résolu : De recommander la nomination de Son Honneur le recorder Poirier et de MM. Ferns et Langevin, estimateurs de la Ville.

La Commission des Incendies et de l'Eclairage présente à la Commission des Finances une résolution concernant les frais de l'envoi d'un représentant à la Convention de la National Association of Buildings Commissioners, à Washington.

La Commission des Finances n'a pas de fonds pouvant être affectés à cette fin.

La Commission de la Voirie demande à la Commission des Finances les montants qu'elle a fixés à sa dernière séance pour terminer la construction des égouts dans certaines rues.

Une discussion s'élevant sur l'erreur commise dans la confection du rôle d'expropriation de la rue Saint-Pierre en rapport avec la Canada Life Co., il est

Résolu : De demander aux avocats de la Ville quelles sont les mesures à prendre.

La question de l'impression des rapports annuels du Contrôleur et du Trésorier étant prise en considération, il est

Résolu : De déferer la question à la sous-commission des Impressions et de l'autoriser à demander des soumissions.

Etant soulevée la question de transporter à la commission des Finances le contrôle du département de l'inspection des édifices, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil à cet effet.

Etant soulevée la question des surnuméraires employés à la Trésorerie, il est

Résolu : De donner instruction au Trésorier de congédier ces surnuméraires vû pu'il n'y a plus d'ouvrage pour eux.

Il est aussi

Résolu : Que le rôle d'évaluation de la rue Tupper ayant été mis de côté par les tribunaux, le Trésorier de la Ville soit autorisé à rembourser les montants qui ont été payés ;

Que les \$100 dûs à M. Major, à cause d'une erreur commise dans la copie du rôle d'expropriations soient payés et chargés au fond du contingent des Finances ;

Que le dépôt de \$500 de MM. Jose Parker & Cie leur soit remis ;

Que le paie-maitre fasse un rapport tous les mois sur les balances de gages non payés

Constitution des sous-commissions.

M. l'échevin Payette propose que chacune des sous-commissions se compose de trois membres au lieu de deux comme autrefois.

Cette proposition est rejetée. MM. les échevins Payette, L. A. Lapointe et DeSerres votant pour, et MM. les échevins Sadler, Ekers, Carter et Vallières contre.

Les sous-commissions sont conséquemment constituées comme suit :

Réclamations, MM. les échevins L. A. Lapointe et Ekers.

Hôtel de Ville, " " Payette et Sadler.

Impressions " " Carter et DeSerres.

Réceptions, " " Sadler et DeSerres.

Expropriations, " " Carter et DeSerres.

Propriétés civiles et Assurances, MM. les échevins Ekers et L. A. Lapointe.

Gazette Municipale, " Carter et Payette,

Ajournement.

L. O. DAVID,
Greffier

—From M. A. Bienvenu, relating to the \$50 tax imposed upon wholesale commission merchants.

Order will be given Mr. Bienvenu to collect the tax.

—From Mr. Alexis Gagné giving notice to the city of a suit for damages caused by the Bloomfield building fire.

—Upon the City Attorneys recommending the appointment of the commissioners to expropriate Robin, Notre Dame and St-Thimothée Streets :

Resolved : That His Honor the Recorder Poirier, Messrs. Ferns and Langevin be recommended to fill the position of valutors for the City.

The Fire and Light Committee.—Presents a resolution to the Finance Committee concerning the cost of sending a representative to the National Association of Building Commissioners at Washington.

The Finance Committee has no funds for that purpose.

The Road Committee : Asks what amount was fixed by the Finance Committee, at its last meeting, for the purpose of completing sewers in certain streets.

After a debate upon the mistake committed in the expropriation roll of St. Peter Street in connection with the Canada Life Insurance Company, it was

Resolved : To ask the City Attorneys their opinion in the matter.

The question of the printing of the Comptroller's and Treasurer's annual reports being taken into consideration, it was

Resolved : To refer the same to the sub-committee on Printing, authorizing it to call for tenders.

The question of transferring the control of Public Buildings Department to the Finance Committee being brought up, it was

Resolved : To report to Council to that effect.

The question of supernumerary employees in the Treasury Department being raised, it was

Resolved : To instruct the Treasurer to dismiss such supernumeraries, there being no further use for them.

Be it further resolved : That the valuation roll of Tupper street having been set aside by the courts, the City Treasurer be authorized to re-imburse the amount already paid.

That the \$100 due Mr. Major on account of the mistake in the expropriation roll, be paid, and charged to the Finance contingent fund ;

That the \$500 deposit made by Jose Parker & Co, be remitted to them ;

That the paymaster report monthly the unpaid balances of wages.

Appointments of sub-committees.

Ald, Payette proposed that each of the Finance sub-committees be composed of three members instead of two as formerly.

This proposition is rejected, Ald Payette, L. A. Lapointe and DeSerres voting for, and Ald. Sadler, Ekers, Carter and Vallières against.

The sub-committees are, in consequence, constituted as follows :

Claims.—Ald. L. A. Lapointe and Ekers.

City Hall.—Ald. Payette and Sadler.

Printing.—Ald. Carter and De Serres.

Reception.—Ald, Sadler and De Serres.

Expropriations—Ald. Carter and DeSerres.

City property and Insurance.—Ald. Ekers and L. A. Lapointe.

" *Municipal Gazette* ".—Ald. Carter and Payette.

Adjournment.

L. O. DAVID,
City Clerk.

MUTATIONS DE PROPRIETES — TRANSFERS OF PROPERTIES

Quartier Ward	No d'enr- gissement Registration Number	Date de l'enr- gissement Date of registra- tion	Date du Contrat Date of Deed	Vendeur Vendor	Acquéreur Purchaser	No du Ca- dastre Cadastral Number	Etendue Area	Rue Street	Genre Des- crip- tion	Prix Price
------------------	--	--	---------------------------------	-------------------	------------------------	--	-----------------	---------------	--------------------------------	---------------

MONTREAL-OUEST

MONTREAL WEST

St. Andrew...	138774	12 Feb 1904	11 Feb. 1904	James Robinson	Alex. L. McLaurin	1703-35	2,523.6	Bishop	B	\$14,000 00
St. Joseph	138775	12 "	11 "	Jos. Bonhomme	Jos. Bergeron	313	2,386.1	Seigneurs	B	5,300 00
St. Ann	138776	12 "	1 "	Ed. B. Greenshields	Wm. Hy Dalpé	P. 1653 22 B. P. 1653 22 C.	2,320	St. Catherine	B	5,250 00
"	138779	13 "	8 "	Jane Sholton wid. Jno. Hays	David Henry	216-217	9,216	Congregation	B	6,900 00
St. Andrew	138785	16 "	12 "	Geo. B. Burland	David Yuile	1701	16,782.6	Sherbrooke	B	68,000 00

MONTREAL-EST

MONTREAL EAST

Sainte-Marie	59619	11 fév. 1904	10 fév. 1904	Wm. Bergeron	Jos. A. Cléroux	1,362-26 et 27	3,014.1	Poupart	B	\$ 2,000 00
Saint-Jacques	59624	12 "	11 "	Alf. Rémillard	Tancrède A. Rivet	453	2,408	Montcalm	B	2,350 00
St. Lawrence	59626	12 "	9 "	Dr. A. Duperrault	Anne Jane Lowe wid. Wm. Carter	44-27	3,808	Park Avenue	B	9,800 00
Saint-Jacques	59628	12 "	11 "	Denis Ratelle	Thos. Pilon	385	1,600	Wolfe	B	2,000 00
Sainte-Marie	59631	12 "	8 "	Jos. Brunet	Osius David	1,225-20	1,920	Gauthier	L	500 00
St. Lawrence	59636	13 "	9 "	Dr. J. H. Scott	Edouard Saint-Denis	½ S. E. 78	3,250	St. Famille	B	5,500 00
Saint-Jacques	59637	13 "	12 "	Frs. Lemoine	Ferd. Tremblay	1,194-41	5,818	Sherbrooke	B	5,625 00
"	59641	15 "	13 "	Aurèle Roy	Dr. J. Roy	P. 1,194-42 1,207-141 a 144 P. N. O	9,400	Mentana	B	650 00
"	59642	15 "	4 "	Frs. Gariépy	Max. Cardinal	12,7 145	3,744	Beaudry	B	1,850 00
Sainte Marie	59647	15 "	26 janv. 1904	Les. N. Coallier	Dme Narc. Normandin	1,119	1,577	Panet	B	2,000 00
Saint-Jacques	59649	15 "	13 fév. 1904	Jos. Saint-Jean	Louis Gadoury	732	2,050	Mentana	B	2,450 00
Saint-Louis	59653	16 "	11 "	Dme L. Boisseau	Laurent Pigeon	1 211-59	1,581	Marie-Louise	B	500 00
"	59658	16 "	15 "	Jos. Morel	Dme James Pearson	P. 700	1,440	Sanguinet	B	2,200 00
"	59659	16 "	15 "	Alf. Delorme	Mark Tenenhouse et al.	903-204	2,590	St. Hypolite	B	1,900 00
Saint Jacques	59660	16 "	16 "	N. S. Gonée	Dme Wm. Sharp	935	1,575	Laval	B	2,700 00
"	59666	18 "	9 "	Henri Coutu	Dme Euclide Racette	904-2 ½ ind des Nos 880-1920	2,812	Lafayette	B	2,200 00
Sainte-Marie	59667	18 "	12 "	The Strathcona Rubber Co.	Harris Wener	et 21	32,079	Papineau	B	15,000 00
"	59671	18 "	16 "	J. A. Robitaille	Florence Dupont	857 1,569	3,150	Fullum	B	767 25

HOCHELAGA & JACQUES-CARTIER

Saint-Denis...	105160	11 fév. 1904	9 fév. 1904	Nap. Gingras et al.	Dme Mag. Dubreuil	7-807	2,725	Saint-Hubert	L	\$ 1,675 00
S.-Jean-Bte...	105163	11 " "	10 " "	Guil. Soucy	Damase Guénette	15-1,184 et 5	2,800	Laval	M	2,500 00
Hochelaga...	105164	11 " "	10 " "	Dme Léon Duchêne	Louis David	29-165	2,750	Ontario	M	3,875 00
S.-Jean-Bte...	105168	11 fév. 1904	12 nov. 1903	Dme Wm. Sheelds et al.	Jacq. Marquis	P. N. O. 15 158 P. S. E.	1,400	Rivard	M	1,425 00
Saint-Denis...	105172	11 " "	9 fév. 1904	Aristide Beaudoin	Magloire Sicotte	15 159	2,000	Brebeuf	M	1,900 00
Hochelaga...	105193	13 " "	2 " "	Ulric Gauvreau	Louis Primeau	329-172	3,520	Iberville	M	2,300 00
S.-Jean-Bte...	105196	13 " "	9 " "	Ve Alph. Pelletier	Dme Ve Hon. C. I. Gill	166-540 et 1	2,880	Sanguinet	M	5,500 00
"	105204	15 " "	28 janv. "	Alcide Blanchard	Pierre St. Denis	15-1,005 et 6	2,000	Brebeuf	M	3,200 00
Saint-Gabriel	105207	16 " "	8 fév. "	Ve A. Amiot et al.	Hercule Dupré	7-120	1,600	Liverpool	M	2,500 00
S.-Jean-Bte...	105208	16 " "	4 " "	Am. Chartrand	Nap. Deslauriers	3,239-25	6,480	Drolet	M	12 500 00
Saint-Denis...	105209	16 " "	29 fév. 1903	L. E. G. H. Boyer	Albert Champagne	15-695 à 698	2,600	Christophe	M	500 00
S.-Jean-Bte...	105221	16 " "	16 fév. 1904	Dme Méd. Desrosiers	Frs. Lamoureux	328 547 7-174 1/2 S. E.	3,000	Dufferin	M	1,000 00
"	105222	16 " "	11 " "	Méd. Desrosiers	Frs. Lamoureux	173 1/2 N. O. 7- 73 P. S. E.	1,560	Dufferin	L	500 00
Saint-Denis...	105225	16 " "	4 " "	Nap. Deslauriers	Am. Chartrand	7-172 196-103 1/2 S. E. 209-12 et autres lots.	3,175	Saint-Denis	L	5,000 00
"	105226	16 " "	5 " "	Geo. Jas. Adams	L. O. F. P. St. Michel	196-48	2,550	Drolet	L	586 50
S.-Jean-Bte...	105234	18 " "	13 " "	Edouard Larin	Fred'k. Supple	212	1,496	Saint-Dominique	M	3,000 00

a { B-Bâtisse; Building
L-Lot; terrain vague

P. TERRAULT,
Régistraire de la Ville.

LE COUT DE L'EAU A MONTREAL.

THE COST OF WATER IN MONTREAL.

A la requête de l'échevin Vallières (Duvernay), *La Gazette Municipale de Montréal* publie ci-après l'état préparé en mai 1903 par l'Assistant-Trésorier de la Ville, M. Charles Arnoldi, montrant le coût de l'aqueduc de la Corporation et la moyenne des profits réalisés sur la fourniture de l'eau. Ce relevé a été préparé conformément à une résolution présentée par l'échevin Laporte (Centre) et adoptée par le Conseil, le 16 mars :

At the request of Alderman Vallières (Duvernay), *The Municipal Gazette* publishes the statement which Mr. Chs. Arnoldi, Assistant Treasurer of this City prepared in May, 1903, showing the cost of our water-works system and the average profits realized from the supply of water. This statement was prepared in accordance with a resolution presented by Alderman Laporte (Center) and adopted by the Council the 16th of March :

Hôtel de Ville, mai, 1903.

City Hall, Montreal, May 1903.

A Son Honneur le Maire,

To His Worship the Mayor,
and the Members of the City Council.

MM. les Membres du Conseil de Ville,

Gentlemen,

Messieurs,

Me conformant aux instructions du Conseil, contenues dans une résolution adoptée le 16 mars dernier, j'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint un état montrant le coût de l'Aqueduc et la moyenne des profits réalisés sur le prix de l'eau pendant les cinq dernières années en tenant compte des intérêts sur le capital investi, des dépenses pour l'administration de l'Aqueduc et du coût de la perception.

In compliance with your instructions, contained in a resolution of the Council passed on the 16th March ult., I beg to submit herewith a statement showing the cost of the Water Works, and the average of the profits realized on the water rates during the past five years, taking into account the capital invested, the expenditure for the administration of the Water Works and the cost of collection.

Le tout respectueusement soumis.

The whole respectfully submitted.

CHS. ARNOLDI,
Asst-Trésorier de la Cité.

CHS. ARNOLDI,
Asst. City Treasurer.

Coût total de l'aqueduc au 31 décembre 1903	\$9 026,830 78
Intérêt à 4 p. c. sur \$8,922,189.53, moyenne du coût pour les années 1898 à 1902 inclusivement ..	\$ 358,887 58
Moyenne des dépenses d'administration du département de l'aqueduc pour la même période.....	145,741 97
Coût approximatif de la perception, soit 5 p. c. sur \$794,528.26, moyenne du montant imposé.....	39,726 41
	<u>\$ 544,355 96</u>
Moyenne du montant perçu chaque année, suivant états Nos. 1 et 2 ci-joints.....	735,226 88
Moyenne des profits annuels.....	\$ 190,870 92

Total cost of Water Works to 31st December, 1902.	\$9,026,830 78
Interest at 4 p. c. on \$8,922,189.53 average cost for the years 1898 to 1902 inclusively	\$ 358,887 58
Average expense of administration of the Water Works Department during the same period....	145,741 97
Approximate cost of collection, say 5 p c on \$794,528.66, average of the amount levied.....	39,726 41
	<u>\$ 544,355 96</u>
Average of amount collected each year as per statements Nos. 1 and 2 herein annexed.....	735,226 88
Profits	\$ 190,870 92

CEDULE No 1.

TAXES D'EAU.

ETAT indiquant le montant cotisé et le montant perçu en moyenne pour les années 1898, 1899, 1900, 1901 et 1902.

	Moyenne de l'impôt total.	Moyenne du montant perçu.	Pertes moyennes.
Résidences d'après la Cédule No. 2.....	\$436,397 25	\$386,991 98	\$ 49,405 27
Magasins, bureaux, etc.	174,373 61	166,810 96	7,562 65
Hôtels.....	16,405 00	16,277 25	127 75
Eau fournie par compteur.....	161,838 07	159,632 36	2,205 71
Spécial.....	5,514 33	5,514 33
Total.....	<u>\$794,528 26</u>	<u>\$735,226 88</u>	<u>\$ 59,301 38</u>

SCHEDULE No. 1.

WATER RATES.

STATEMENT showing average amount levied, and average amount collected during the last five years, viz. 1898, 1899, 1900, 1901 and 1902.

	Total average levy.	Average amount collected.	Average loss.
Dwellings as per annexed Schedule No. 2. . .	\$436,397 25	\$386,991 98	\$ 49,405 27
Shops, offices, etc.	174,373 61	166,810 96	7,562 65
Htels	16,405 00	16,277 25	127 75
Water sold by meter count.....	161,838 07	159,632 36	2,205 71
Special.....	5,514 33	5,514 33
Total.....	<u>\$794,528 26</u>	<u>\$735,226 88</u>	<u>\$ 59,301 38</u>

CEDULE No. 2.

SCHEDULE No. 2.

TAXES D'EAU SUR RESIDENCES.

WATER RATES ON DWELLINGS.

ETAT indiquant le montant cotisé et le montant perçu en moyenne pour les années 1898, 1899, 1900, 1901 et 1902.

STATEMENT showing average amount levied, and average amount collected during the last five years, viz. 1898, 1899, 1900, 1901 and 1902.

Loyer cotisé Assessed rental		Nombre des logis occupés Number of Dwellings Tenanted	Montant par tarif Amount by Tairiff Rate	Bains Baths	Moyenne de l'impôt total Total levied on Dwellings	Moyenne du montant perçu Average amount collected	Pertes moyennes Average Loss
Loyer annuel de \$ 30 annual rental.		\$ 980	\$ 2,05 00		\$ 2,205 00	\$ 665 18	\$ 1,539 82
" 40 "		2,592	7,776 00		7,776 00	3,367 37	4,408 63
" 50 "		4,207	15,776 25		15,776 25	8,247 30	7,528 95
" 60 "		6,711	30,199 50		30,199 50	21,355 43	8,844 07
" 70 "		6,122	32,140 50		32,140 50	25,508 75	6,631 75
" 80 "		5,271	31,626 00		31,626 00	26,697 00	4,929 00
" 90 "		2,308	15,579 00		15,579 00	12,872 45	2,706 55
" 100 "		3,721	27,907 50		27,907 50	24,622 50	3,285 00
" 110 "		941	7,763 25		7,763 25	6,906 75	856 50
" 120 "		2,746	24,714 00		24,714 00	22,550 95	2,163 05
" 130 "		745	6,263 75		6,263 75	5,438 25	825 50
" 140 "		1,421	14,920 50		14,920 50	14,049 25	871 25
" 150 "		1,033	11,621 25	997	12,615 25	11,776 55	841 70
" 160 "		971	11,652 00	968	12,620 00	12,023 50	596 50
" 170 "		212	2,703 00	201	2,904 00	2,757 25	146 75
" 180 "		947	12,784 50	928	13,712 50	13,020 00	692 50
" 190 "		110	1,567 50	109	1,676 50	1,646 00	30 50
" 200 "		1,068	16,020 00	1053	17,073 00	15,516 50	556 50
" 210 "		177	2,787 75	171	2,958 75	2,877 00	81 75
" 220 "		426	7,029 00	424	7,453 00	7,063 00	390 00
" 230 "		106	1,828 50	109	1,937 50	1,858 25	79 25
" 240 "		553	9,954 00	546	10,500 00	10,310 75	190 00
" 250 "		326	6,112 50	324	6,436 50	6,295 75	140 75
" 260 "		234	4,503 00	231	4,734 00	4,675 50	58 50
" 270 "		30	607 50	30	637 50	548 75	88 75
" 280 "		233	4,543 50	229	4,772 50	4,728 50	44 00
" 290 "		4	87 00	4	91 00	91 00
" 300 "		770	17,325 00	762	18,087 00	17,865 50	221 50
" 310 "		8	186 00	8	194 00	194 00
" 320 "		241	5,784 00	241	6,025 00	5,946 50	78 50
" 330 "		18	445 50	18	463 50	447 75	25 75
" 340 "		75	2,012 50	75	2,087 50	1,966 75	120 75
" 350 "		187	4,928 75	185	5,113 75	5,086 50	27 45
" 360 "		136	3,672 00	136	3,808 00	3,808 00
" 370 "		15	416 25	15	431 25	431 25
" 380 "		62	1,767 00	62	1,829 00	1,799 50	29 50
" 390 "		5	147 25	5	152 25	152 25
" 400 "		428	12,840 00	430	13,270 00	13,162 00	108 00
" 420 "		77	2,425 50	77	2,502 50	2,502 50
" 430 "		3	96 75	3	99 75	99 75
" 440 "		57	1,881 00	57	1,938 00	1,938 00
" 450 "		181	6,108 75	182	6,290 75	6,221 25	69 50
" 460 "		16	552 00	16	568 00	532 50	35 50
" 470 "		2	70 50	2	72 50	72 50
" 480 "		24	864 00	24	888 00	888 00
" 500 "		258	9,475 00	264	9,739 00	9,623 50	115 50
" 520 "		2	78 00	2	80 00	80 00
" 540 "		5	202 50	5	207 50	207 50
" 550 "		91	3,753 75	100	3,853 75	3,853 75
" 560 "		1	42 00	1	43 00	43 00
" 600 "		5	216 50	8	224 50	224 50
" 620 "		172	7,746 00	229	7,969 00	7,923 00	46 00
" 650 "		1	46 50	2	48 50	48 50
" 700 "		65	3,167 25	91	3,258 25	3,258 25
" 750 "		110	5,775 00	180	5,955 00	5,955 00
" 800 "		52	2,925 00	88	3,030 00	3,013 00
" 850 "		73	4,380 00	131	4,511 00	4,511 00
" 900 "		13	828 75	24	852 75	852 75
" 900 "		38	2,565 00	76	2,641 00	2,641 00
" 1,000 "		57	4,275 00	117	4,392 00	4,392 00
" 1,100 "		8	660 00	18	678 00	678 00
" 1,200 "		31	2,790 00	70	2,860 00	2,860 00
" 1,300 "		4	390 00	12	402 00	402 00
" 1,400 "		11	1,155 00	26	1,181 00	1,181 00
" 1,500 "		7	787 50	18	805 50	805 50
" 1,600 "		3	360 00	9	369 00	369 00
" 1,800 "		4	540 00	16	556 00	586 00
" 2,000 "		6	900 00	25	925 00	925 00
" 2,500 "		1	187 50	6	193 50	193 50
" 2,800 "		1	210 00	5	215 00	215 00
" 3,000 "		1	225 00	6	231 00	231 00
" 5,000 "		1	375 00	1	376 00	376 00
Total		\$ 47,521	\$ 426,245 25	\$10,152	\$ 436,397 25	\$ 386,991 98	\$ 49,405 27

PERTES SUR LOGEMENTS, COMPAREES AU MONTANT IMPOSE.

LOSS ON DWELLINGS COMPARED TO AMOUNTS LEVIED.

	Imposé	Perçu	Pertes	Pour cent
Sur loyers annuels				
“ de \$ 30 à \$ 70.	\$ 88,097 25	\$ 59,144 03	\$ 28,953 22	32½ p.c.
“ 80 à 120.	107,589 75	93,649 65	13,940 10	13 p.c.
“ 130 à 180.	63,039 00	59,064 80	3,974 20	6¼ p.c.
“ 190 à 300.	76,357 25	74,495 75	1,881 50	2½ p.c.
Au-dessus de 300.	101,314 00	100,637 75	656 25	½ p.c.
Total	\$436,397 25	\$386,991 98	\$49,405 27	

	Levied	Collected	Loss	Percentage
On annual rentals				
from \$ 30 to \$ 70	\$ 88,097 25	\$ 59,144 03	\$ 28,953 22	32½ p.c.
“ 80 to 120	107,589 75	93,649 65	13,940 10	13 p.c.
“ 130 to 180	63,039 00	59,064 80	3,974 20	6¼ p.c.
“ 190 to 300	76,357 25	74,495 75	1,881 50	2½ p.c.
Above..... 300	101,314 00	100,637 75	656 25	½ p.c.
Total.....	\$436 397 25	\$386,991 98	\$49 405 27	

PERCENTAGE DE PERTES.

PERCENTAGES OF LOSS.

	Pertes	Pour cent
Sur loyers annuels de \$ 30 à \$ 70.....	\$28,953 22	58 p. c.
“ “ 80 à 120.....	13,940 10	28 p. c.
“ “ 130 à 180.....	3,974 20	8 p. c.
“ “ 190 à 300.....	1,881 50	4 p. c.
Sur loyers annuels au-dessus de 300...	656 25	2 p. c.
Total	\$49,405 27	

	Loss	Percentage
On annual rentals from \$ 30 to \$ 70...	\$28 953 22	58 p. c.
“ “ 80 to 120...	13,940 10	28 p. c.
“ “ 130 to 180...	3,974 20	8 p. c.
“ “ 190 to 300...	1,881 50	4 p. c.
On annual rentals above 300...	656 25	2 p. c.
Total.....	\$49,405 27	

LA SÉCURITÉ DANS LES THEATRES

PROTECTION OF THEATRES

L'incendie calamiteux du Théâtre Iroquois, à Chicago, a fait ouvrir les yeux aux autorités municipales de toutes les villes du monde. A New-York, le maire McLellan a chargé les départements de Police, de Santé et des Edifices d'instruire une enquête minutieuse sur les mesures à prendre pour assurer la sécurité au public dans tous les édifices publics de la métropole américaine et principalement dans les théâtres.

The distressing burning of the Iroquois Theatre in Chicago, has opened the eyes of the municipal authorities of the civilized globe. Mayor McLellan, of New York, has requested the Police, Health and Buildings departments to make a searching enquiry into the best means to secure the safety of public buildings and especially of theatres in the American Metropolis. This commission has made a report indicating the means to be taken, and the improvements to be made, so that all theatres shall be, as far as possible, fire-proof, and render their evacuation easier and more rapid. The mayor then notified all proprietors and managers of places of amusement to comply with the requirements of the inspectors, within a specified time. All, except six, complied with that request, and those who did not do so within such delay were closed by order of the mayor, and must remain closed until the sought for improvements have been effected.

Cette Commission a fait un rapport indiquant les mesures à prendre et les améliorations à effectuer pour que tous les théâtres soient, autant que possible, à l'épreuve du feu et pour rendre l'évacuation des salles de spectacles plus facile et plus rapide.

The New York "Journal" of February 9, says that five of these theatres have made the repairs and improvements required and that the municipal inspectors are at the present time preparing their statement and proofs required by the city ordinances.

Le maire a alors donné avis à tous les propriétaires et gérants de places d'amusements de se conformer aux règlements et aux exigences des inspecteurs, et ce, dans un délai fixe. Tous, moins six, se sont empressés de se conformer à la demande des autorités; les théâtres qui n'ont exécuté aucune précaution, une fois le délai expiré, ont été fermés par l'ordre du maire, et l'on ne permettra qu'ils soient rouverts que lorsque les améliorations prescrites auront été faites.

At Baltimore, Md., three theatres were compelled to close their doors, two at Milwaukee, Wis., one at Albany, N. Y., and four at Philadelphia, Pa. In the latter city, the upper gallery of another theatre was permanently closed. The same course is being pursued in several other cities, and quite a number of the closed theatres will not be permitted to re-open until they are entirely re-constructed.

Le Journal de New-York (9 février), dit que cinq de ces théâtres ont subi les réparations et améliorations demandées et que les inspecteurs municipaux sont actuellement à faire les constatations et épreuves requises par les ordonnances municipales.

At Boston the proprietors of the Majestic Theatre advertise that the public are admitted free to the day performance and guides point out the fire-escapes and the manner of using them as well as point out the exits, scene decorations the curtains, the sprinklers, etc.; in a word every thing is done to convince the public that this theatre is properly equipped and can be quickly cleared in safety. The result is that the "Majestic" is the most patronized theatre in Boston.

Trois théâtres ont été forcés de fermer leurs portes à Baltimore (Md.), deux à Milwaukee (Wis.), un à Albany, (N.-Y.) et quatre à Philadelphie (Pa.). Dans cette dernière ville l'on a fermé, en permanence, la galerie supérieure d'un autre théâtre. Dans plusieurs autres villes l'on a agi de la même manière, et un grand nombre de théâtres fermés ne pourront pas rouvrir leurs portes a moins d'être complètement reconstruits.

May r Harrison, of Chicago, caused all theatres except one to be closed, the "Auditorium," On the 18th of January last, the Chicago City Council adopted certain amendments to the buildings by-law concerning theatres; the following are, in substance, the terms of these amendments.

A Boston, les propriétaires du Magestic Theatre annoncent que durant le jour le public est admis gratuitement, et des guides montrent a qui le désire et font fonctionner tous les appareils de sauvetage. Les sorties, les décors, les rideaux, les arroseurs, etc., enfin tout ce qui est de nature à convaincre le public que ce théâtre est le mieux équipé et que l'on peut évacuer rapidement et sans danger : le résultat de ceci est que le Magestic est le théâtre le plus achalandé de Boston.

A Chicago, le maire Harrison a fait fermer tous les théâtres excepté un, l'"Auditorium", qui est considéré comme remplissant les conditions exigées par les ordonnances municipales. Le 18 janvier dernier le Conseil municipal de Chicago adopta des amendements au Règlement des Edifices, concernant les théâtres. Ces amendements se résument comme suit :

1. Il devra y avoir sur la scène de chaque salle ou théâtre, dont la capacité est de 250 personnes et plus, six extincteurs portatifs automatiques et quatre haches recommandées par le Département des Incendies, deux crochets avec manches de

15 pieds et deux avec des manches de 10 pieds placés dans la salle à chaque étage et sur la scène.

2. Tous les décors et accessoires de la scène devront être rendus non inflammables et seront approuvés par l'inspecteur des Edifices.

3. Il devra y avoir de chaque côté du bâtiment un passage ouvert de largeur suffisante.

4. Sur la scène et à chaque étage de la salle, il devra y avoir des sorties sur trois faces du bâtiment.

5. Il devra y avoir des allées transversales à chaque quinze rangées de chaises.

6. Les salles contenant moins de 500 sièges pourront être placées dans les étages supérieurs, si le bâtiment est à l'épreuve du feu.

7. Les sièges placés sur le plancher principal ne devront pas être à plus de douze pieds du niveau de la rue, et seulement dans des édifices à l'épreuve des incendies.

8. Chaque balcon ou galerie doit avoir des accès ou sorties, donnant sur des escaliers dont les dimensions seront basées à 20 pouces d'espace pour chaque 100 sièges de tel balcon ou galerie.

9. Il ne devra pas y avoir plus de neuf rangées de sièges dans les galeries ou balcons entre chaque allée transversale.

10. Il ne devra pas y avoir plus de 10 sièges entre chaque allée; pas plus de 5 sièges entre une allée et un mur, loge ou baignoire.

12. Il est défendu de fermer ou barrer les portes avec des serrures d'aucune sorte.

13. Chaque allée ou passage devra conduire directement, sans aucun détour, à une sortie donnant sur l'extérieur.

14. Aucun panneau ou miroir ayant l'apparence d'une sortie ne sera toléré.

15. Les appareils et escaliers de sauvetage, les sorties, passages intérieurs et extérieurs seront éclairés tout le temps que durera la représentation.

16. Tous les théâtres devront être pourvus de deux rideaux d'amiante ou d'acier avec espace d'air entre, quand ils seront baissés.

17. De grands ventilateurs seront posés au-dessus de la scène.

18. Chaque année, avant l'ouverture de la saison théâtrale, les propriétaires ou gérants devront faire renouveler leur licence, et l'inspecteur des Edifices ne pourra donner une nouvelle licence que lorsqu'il aura constaté que l'on s'est conformé à toutes les clauses du règlement, aussi un certificat devra mentionner le nombre d'appareils dont est muni le théâtre, et s'ils sont en bonne condition, le nombre d'extincteurs portatifs, de crochets, etc. que le rideau, les ventilateurs, les sorties, les appareils de sauvetage, les extincteurs automatiques, etc. sont en bon ordre, ce certificat sera encadré et affiché à deux pieds du guichet du contrôle, et devra être renouvelé chaque mois.

19. Avant le commencement de chaque représentation, l'on devra annoncer du devant de la scène ou sont placés et indiquer les sorties et les appareils de sauvetage.

20. Le plan de chaque étage, à l'échelle de $\frac{1}{8}$ de pouce au pied sera affiché à deux pieds du guichet du contrôle, ces plans devront indiquer tous les sièges et les sorties.

21. Il devra y avoir sur la scène un avertisseur pour appeler les pompiers en cas d'incendie, l'on devra avoir également dans la salle et à chaque étage un avertisseur semblable, ainsi que dans le bureau du contrôle.

22. Tous les jours, les employés devront faire le "fire drill" sous la direction du pompier du théâtre, ce dernier sera sous le contrôle du chef du Département des Incendies.

23. Un constable, sous le contrôle du chef de Police, devra être dans le théâtre durant chaque représentation et il devra voir à ce qu'il n'y ait pas de contravention.

24. Une amende de \$200 sera payée par le gérant du théâtre qui laissera une porte barrée durant les représentations, la moitié de cette somme sera remise à celui ou celle qui aura porté plainte et qui prouvera le fondé de sa plainte.

Sept théâtres se sont conformés aux nouveaux règlements et sont maintenant ouverts au public, d'autres ne pourront rouvrir à moins d'être complètement reconstruits. Dans toutes les villes où il y a des théâtres, l'on adopte ou l'on est à préparer des amendements pour sauvegarder la sécurité du public. Le temps est venu de réglementer d'une façon très rigide l'administration des endroits où le public se réunit, non seulement les théâtres, mais aussi les écoles, églises, salles de réunions, couvents, collèges, gares, etc.

M. Lépine, préfet de police, de Paris (France), vient d'adresser aux commissaires de police de la ville la circulaire suivante:

"A la suite d'une catastrophe récente survenue à l'étranger,

1° The stage of each hall and theatre, of a seating capacity of 250 persons or more, shall be provided with six automatic extinguishers and four axes approved by the fire department, two hooks with 15 feet, and two with 10 feet handles, placed on each story of the hall and on the stage. 2° All scenic decorations and stage accessories must be made non-combustible and must be approved by the building inspector. 3° A passage of sufficient width must be kept open on each side of the building. 4° There shall be on the stage and in each story of the hall, exits on three sides of the building. 5° There shall be transverse aisles for each fifteen rows of chairs. 6° Halls seating less than 500 may be allowed in the upper stories if the building is fireproof. 7° Seats on the main floor shall not be more than twelve feet from the street level, and this only in fireproof buildings. 8° Each balcony or gallery shall have an admittance from and exit to staircases whose dimensions shall allow a 20 inch space for each 100 seats from such balcony or gallery. 9° There shall not be more than nine rows of seats in the galleries or balcony between each transverse aisle. 10° There shall not be more than 10 seats between each aisle, and not more than 5 seats between an aisle and a wall, box or corner-box. 11° Aisles and passages shall not be less than 3 feet in width. 12° It is forbidden to close or "lock" the doors by means of locks of any description. 13° Each aisle or passage shall lead directly with no round-about way, to an exit available from the outside. 14° Neither pannels or mirrors, having the appearance of a door, shall be allowed. 15° All fire-escapes and staircases, exits, interior and outside passages shall be under light while the performance lasts. 16° All theatres shall be provided with two asbestos or steel curtains with an air space between when they are lowered. 17° The stage alone shall be provided with large ventilators. 18° Each year, before the opening of the theatrical season, proprietors and managers shall renew their licenses, and the building inspector shall issue a new license only when he shall have established that they have conformed with all the requirements of the by-law; a certificate shall also mention the number of escapes the theatre is provided with, and if they are in good condition; the number of portable extinguishers, of hooks, etc.; that the curtain, the ventilators, the automatic extinguishers, the exits, the fire escapes, etc. are in good working order. This certificate shall be framed, and posted two feet from the comptroller's wicket, and must be renewed monthly. 19° Before the beginning of each performance it shall be announced from the stage where the exits and fire-escapes are pointing them out; 20° The plan of each story, at a scale of $\frac{1}{8}$ of an inch per foot, shall be posted two feet from the comptroller's wicket; this plan shall indicate all the seats and exits. 21° There shall be placed a fire alarm box on the stage to call the firemen in case of fire; similar fire alarm boxes shall also be placed in the hall, on each story and in the comptroller's office. 22° The employees shall, each day, do "fire-drill" under the instructions of the theatre's fireman; the latter shall be under the control of the chief of the fire department. 23° A constable, under the orders of the chief of police, shall be stationed in the theatre during each performance and shall see that law is respected. 24° A \$200 fine shall be paid by the theatre manager who leaves doors locked during any performance, half of which shall be paid to the person making a complaint, and who shall prove the same.

Several theatres have observed the new regulations and are now open to the public; others will not be permitted to open until they are entirely re-constructed.

In all cities where there are theatres, amendments are being adopted or prepared to ensure public safety, and the time is now ripe for regulating, in the strictest manner possible, places where the public congregate, not only in theatres but also in schools, churches, meeting halls, convents, colleges, railway stations, etc.

M. Lépine, Prefect of Police, has just issued the following circular to the Police Commissioners of the City of Paris, France:

je crois devoir appeler de nouveau votre attention sur l'importance que présente, pour la sécurité du public, la stricte observation des prescriptions imposées aux directeurs des théâtres et concerts de Paris et sur la nécessité de tenir la main à leur exécution.

"Il me paraît utile de vous signaler les points principaux sur lesquels votre vigilance devra porter chaque fois que votre service vous appellera dans un théâtre.

"*Scène.* — Vous vous assurerez que les portes de fer de la cage de scène, ainsi que les portes faisant communiquer la salle à la scène et la scène au bâtiment d'administration, sont constamment fermées pendant le jeu; qu'un électricien reste en permanence au tableau de distribution de la scène. Vous veillerez à ce que les machinistes, qui doivent prêter leur concours aux sapeurs-pompiers et notamment ceux qui sont chargés de la manoeuvre du rideau de fer et de la trappe de la cheminée d'appel, se trouvent toujours en permanence sur la scène et dans la cage de la scène, aux emplacements indiqués par la consigne spéciale, rendue exécutoire par arrêté du 1er septembre 1898.

"*Salle.* — Vous veillerez à ce que toutes les lampes de secours soient tenues allumées depuis l'entrée du public jusqu'à sa sortie.

"Vous devrez vous assurer qu'aucune des portes de sortie, de secours ou autres, n'est fermée à clef ou verrouillée, et que toutes peuvent être ouvertes instantanément, en cas de besoin, pendant toute la durée de la représentation; vous veillerez à ce que toutes ces portes sans exception soient entièrement ouvertes au moment de la sortie des spectateurs.

"*Couloirs.* — Vous vous assurerez qu'il n'est installé aucun tabouret, ni siège mobile quelconque, dans les couloirs ou passages qui doivent rester entièrement libres pendant les représentations.

"Vous devrez vous assurer qu'il n'existe, dans aucune partie du théâtre, aucun appareil d'éclairage portatif, ni aucun Theatre Iroquois, réchaud, à l'exception des réchauds alimentés par l'électricité, que l'on n'y fume pas, et qu'il n'est pas fait usage d'accessoires lumineux qui n'auraient pas été préalablement acceptés par la commission technique.

"*Vestiaires.* — Vous porterez toute votre attention sur la manière dont sont installés les vestiaires, et, dans le cas où vous constateriez qu'ils gênent la circulation et empiètent sur la largeur réglementaire des couloirs, vous me signaleriez sans retard ceux de ces vestiaires qu'il y aurait lieu de supprimer et l'emplacement sur lequel ils pourraient être reportés.

"Vous devrez, durant la saison d'hiver, procéder à une visite du local affecté au calorifère, afin de vous assurer qu'aucune matière combustible ne se trouve à proximité du foyer de l'appareil.

"*Cafés-concerts.* — Je vous rappelle, enfin, ma circulaire du 3 juin 1903, qui vise spécialement les cafés-concerts et music-halls, en vous signalant de nouveau l'intérêt que j'attache à la surveillance rigoureuse de ces établissements dans un grand nombre desquels les conditions imposées à l'exploitation demeurent incomplètement exécutées, ainsi que l'ont démontré de récentes visites d'une délégation de la commission supérieure des théâtres.

"Vous n'hésitez pas, sans attendre d'instructions spéciales, à relever, tant dans les théâtres que dans les concerts et autres salles de spectacles, chacune des infractions aux ordonnances et arrêtés que vous seriez appelés à constater, par un procès-verbal de contravention que vous transmettez aussitôt au bureau de mon cabinet.

"Je compte sur votre empressement à assurer, en ce qui vous concerne la stricte exécution des prescriptions imposées dans l'intérêt de la sécurité du public et à me signaler, le cas échéant, les mesures qu'il vous paraîtrait utile de prendre dans ce but.

"Vous voudrez bien m'accuser réception de la présente circulaire.
Le préfet de police, LEPINE."

Dans presque tous les théâtres, les habitués vont durant la journée réserver leurs sièges pour la soirée. Pourquoi ne les laisse-t-on pas entrer dans la salle pour qu'ils constatent ou sont placés leurs sièges et quelles sont les sorties les plus rapprochées de l'endroit qu'ils doivent occuper?

De cette manière, le public viendrait à connaître les dispositions de nos théâtres, comme ils connaissent leurs demeures.

A Montréal, le président de la Commission des Incendies et de l'Eclairage, M. l'échevin Robertson, a présenté au Conseil un avis de motion à l'effet d'amender le "Règlement (No 260) concernant la construction" et le Greffier de la Ville, l'Avocat de la Ville, l'Inspecteur des Edifices et le chef du Département des Incendies sont à préparer les amendements nécessaires pour cette partie des règlements qui concerne la sécurité du public dans les édifices publics.

ALCIDE CHAUSSE, *Inspecteur des Edifices.*

In view of the recent catastrophe abroad I feel it my duty to again call your attention to the importance of strictly observing for the public safety, rules imposed upon the theatre and concert-hall directors of Paris.

I wish you to note the principal points to which your attention is directed in case of fire in a theatre.

Stage.—You shall ascertain if the iron doors of the stage cage as well as the doors which communicate the hall with the stage and the stage with the business office, are constantly closed during the performance; keep a permanent electrician to assist the manager of the stage; see that the machinists who are to help the firemen and especially those in charge of the working of the iron curtain and the alarm chimney trap, are constantly on the stage and in the stage cage, at the points indicated by the special instructions declared executory by decree of September 1, 1898.

Hall.—You shall see that all the emergency lamps are kept lit, from the entering of the public until their exit.

You shall ascertain that none of the doors of exits of escape or others are closed with key or bolt, and that all may be opened instantaneously, if need be, as long as the performance lasts; you shall see that all these doors, without exception, are wide open when the spectators are vacating the place of amusement.

Lobby.—You shall see that no footstool or movable seat whatever, are allowed in the lobby or passages, which must remain entirely free during the performances.

You shall also see that no portable lighting apparatus nor chafing-dish, except the latter be fed by electricity are employed; that smoking is forbidden and no luminary accessory not previously approved by the technical commission is made use of.

Dressing-rooms.—You shall pay particular attention to the way dressing-rooms are installed and, in case you ascertain they obstruct circulation or encroach upon the width of the lobby, fixed by the regulations, you shall at once report to me those dressing-rooms which have to be taken away and indicate the place where they might be transferred.

During the winter season, you shall visit the place where the air-stove is kept, so you may ascertain that no article of fuel is kept near the hearth of the stove.

Cafés-concerts.—Finally, I remind you of my circular of June 3 1903, which relates especially to the *Cafés-concerts* and music-halls, drawing your attention to the interest I take in them and sharp look-out you must have for such establishments; a great many of these have partially overlooked the conditions under which they undertook to run as was recently established by visits of a delegation of the superior commission of theatres.

Without waiting for special instructions, you shall not hesitate in pointing out, theatres, concert halls and other places of amusement, transgressing the ordinances and decrees you are called upon to probe, by a *procès-verbal*.

I rely upon your readiness to secure, so far as you are concerned, the strict observance of the regulations enacted in the interest of public safety and to point out to me, if called upon, the means to be adopted for that object.

You will oblige me by acknowledging receipt of this circular.

The Prefect of Police,

LÉPINE.

* * *

Patrons of most theatres reserve their seats for the evening performance. Why not then permit them to visit the hall that they may ascertain the location of such seats and the nearest exits from them? The public would thus become acquainted with our theatre arrangements just as they know their own dwellings.

At Montreal, Alderman Robertson, chairman of the Fire and Light Commission has given a notice of motion to the City Council to amend "By-law (No. 260) relating to building operations" and the City Clerk, City Attorney, the Building Inspector and the Chief of the Fire Department are now at work preparing the necessary amendments to that portion of the by-laws relating to the protection of citizens in public buildings.

ALCIDE CHAUSSE

Building Inspector.